

LE MONDE ILLUSTRÉ

ABONNEMENTS :

Un an, \$3.00 - - - Six mois, \$1.50
Quatre mois, \$1.00, payable d'avance
Vendu dans les dépôts - - 5 cents la copie

7^{ME} ANNEE, No 339 - SAMEDI, 1^{ER} NOVEMBRE 1890

BERTHIAUME & SABOURIN, PROPRIETAIRES.
BUREAUX, 40, PLACE JACQUES-CARTIER, MONTRÉAL.

ANNONCES :

La ligne, par insertion - - - - 10 cents
Insertions subséquentes - - - - 5 cents
Tarif spécial pour annonces à long terme



LE COMTE DE PARIS

LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTREAL, 1ER NOVEMBRE 1890

SOMMAIRE

TEXTE : Entre-Nous, par Léon Leduc — Les morts souffrants et délaissés, par le R. P. Félix. — Le port ait du comte de Paris. — Les drames de la mer, par F. des Malis. — Sur le rivage, par Justa. — Le baptême d'une cloche. — Le comte de Paris. — A travers le Canada : Salaberry de Valleyfield, par Jules Saint-Elme. — La famille Canadienne : Légende, par Rodolphe Brunet. — Nos primes. — Feuilletons : Fleur-de-Mai (suite), par Georges Pradel. — Le Régiment (suite), par Jules Mary.

GRAVURES : Portrait de M. le comte de Paris. — Portrait du duc d'Orléans. — Croquis des la carrière militaire du comte de Paris dans l'armée du Potomac, pendant la guerre civile américaine (huit dessins). — Portraits : M. Z. Boyer, maire de Salaberry de Valleyfield ; M. Hemmelford, M. Sargeant, M. Stevenson, sir Henry Tyler, M. Wainwright. — Vues de l'église catholique et de l'église presbytérienne de Valleyfield.

Primes Mensuelles du "Monde Illustré"

1re Prime	\$50
2me "	25
3me "	15
4me "	10
5me "	5
6me "	4
7me "	3
8me "	2
86 Primes, à \$1	86
94 Primes	\$200

Le tirage se fait chaque mois, dans une salle publique, par trois personnes choisies par l'assemblée. Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront le tirage de chaque mois.

NOS PRIMES

QUATRE-VINGT-NEUVIÈME TIRAGE

Le quatre-vingt-neuvième tirage des primes mensuelles du MONDE ILLUSTRÉ (numéros datés du mois d'OCTOBRE), aura lieu samedi, le 8 NOVEMBRE à 8 heures du soir, dans la salle de l'UNION SAINT-JOSEPH, coin des rues Sainte-Catherine et Sainte-Elizabeth.

Le public est instamment invité à y assister. Entrée libre.



On vient de banqueter beaucoup depuis quelques jours, me dit on, car je serais très embarrassé de dire si ces agapes ont été données en l'honneur de quelqu'un ou de quelque chose, mais il n'en est pas moins acquis à l'histoire anecdotique de notre époque que l'on a beaucoup bu et mangé officiellement ou officieusement.

J'ai lu même certains menus, — assez mal combinés pour la plupart — et dans aucun je n'ai vu figurer un mets, sauce, gâteau ou confiture, ayant pour base une plante essentiellement canadienne et dont les vertus sont égales à celles de la fontaine de Jouvence.

L'eau de Jouvence est malheureusement un mythe. Cette eau, qui venait, dit on, du Nil et du paradis terrestre, et avait une telle vertu, que, si un homme malade en buvait et y lavait ses mains, il était aussitôt sain et guéri, et s'il était vieux et décrépité, il revenait à l'âge de trente ans, et une femme aussi fraîche qu'une jeune fille ; cette eau, dis-je, n'a jamais été trouvée.

Notre plante canadienne existe, c'est le *gin-seng*. Je ne suis pas le premier qui en parle, car à part le Père Tartoux et le Père Lafitan, M. l'abbé Verreau a rapporté les travaux de ce dernier dans le journal de l'Instruction publique, il y a trente-deux ans, mais comme les Chinois des Etats-Unis aiment beaucoup cette plante et qu'ils en demandent les racines depuis quelque temps, je crus le moment venu d'appeler l'attention des lecteurs du MONDE ILLUSTRÉ sur ce sujet.

Je serai très bref, du reste.

* * Si le *Gin-seng* pousse naturellement au Canada, il faut reconnaître que ce n'est pas ici qu'il a été découvert tout d'abord.

Comme je lis un peu de tout, même les *Lettres édiifiantes et curieuses*, (Lettres très curieuses, en effet, et très instructives, je vous l'assure), je suis justement tombé dernièrement sur la lettre du Père Tartoux, missionnaire de la Compagnie de Jésus, écrite en 1711 et traitant du sujet qui nous occupe, le *Gin-seng*.

« Les plus habiles médecins de la Chine, dit le Père Tartoux, ont fait des volumes entiers sur les propriétés de cette plante ; ils la font entrer dans presque tous les remèdes qu'ils donnent aux grands seigneurs ; car elle est d'un trop grand prix pour le commun du peuple. Ils prétendent que c'est un remède souverain pour les épuisements causés par les travaux excessifs du corps ou d'esprit, qu'elle dissout, flegmes, qu'elle guérit la faiblesse de poumons et pleurésie, qu'elle arrête les vomissements, qu'elle fortifie l'orifice de l'estomac et ouvre l'appétit, qu'elle dissipe les vapeurs, remède à la respiration faible et précipitée en fortifiant la poitrine, qu'elle fortifie les esprits vitaux, et produit la lymphe dans le sang ; enfin qu'elle est bonne pour les vertiges et les éblouissements, et qu'elle prolonge la vie aux vieillards.

« On ne peut guère s'imaginer que les Chinois et les Tartares fissent un si grand cas de cette racine, si elle ne produisait constamment de bons effets. Ceux même qui se portent bien en usent souvent pour se rendre plus robustes.

« Ce qui est certain, c'est qu'elle subtilise le sang, qu'elle le met en mouvement, qu'elle l'échauffe, qu'elle aide la digestion et qu'elle fortifie d'une manière sensible. Après avoir dessiné cette plante, je me tâtai le pouls pour savoir en quelle situation il était : je pris ensuite la moitié de cette racine toute crue, sans aucune préparation, et une heure après je me trouvais le pouls beaucoup plus plein et plus vif, j'eus de l'appétit, je me sentis beaucoup plus de vigueur et une facilité pour le travail que je n'avais pas auparavant. Cependant, je ne fis pas grand fond sur cette épreuve, persuadé que ce changement pouvait venir du repos que nous primes ce jour-là. Mais, quatre jours après, me trouvant si fatigué et si épuisé du travail, qu'à peine pouvais-je me tenir à cheval ; un mandarin de notre troupe qui s'en aperçut me donna une de ces racines ; j'en pris sur le champ la moitié, et une heure après je ne ressentais plus de faiblesse. J'en ai usé ainsi plusieurs fois depuis ce temps là et toujours avec le même succès. J'ai remarqué encore que la feuille toute fraîche, et surtout les fibres que je mâchais, produisaient à peu près le même effet.

« Pour ce qui est de la racine, il faut faire bouillir un peu plus que le thé, afin de donner le temps aux esprits de sortir ; c'est la pratique des Chinois, quand ils en donnent aux malades, et alors ils ne passent guère la cinquième partie d'une once sèche. A l'égard de ceux qui sont en santé et qui en usent que par précaution, ou pour quelque légère incommodité, je ne voudrais pas que d'une once ils en fissent moins de dix prises, et je ne leur conseillerais pas d'en prendre tous les jours.

« Voilà de quelle manière on le prépare ; on coupe la racine en petites tranches qu'on met

dans un pot de terre bien vernissé, où l'on a versé un grand verre d'eau. Il faut avoir soin que le pot soit bien fermé ; on fait cuire le tout à petit feu ; et quand de l'eau qu'on y a mis il ne reste que la moitié, il faut y jeter un peu de sucre, et le boire sur le champ. On remet ensuite autant d'eau sur le marc, on le fait cuire de la même manière, pour achever de tirer tout le suc, et ce qui reste des parties spiritueuses de la racine. Ces deux doses se prennent l'une le matin, et l'autre le soir.

A l'égard des lieux où croît cette racine, on peut dire en général que c'est entre le trente-neuvième et le quarante-septième degré de latitude boréale, et le dixième et le vingtième degré de longitude orientale, en comptant depuis le méridien de Pékin. C'est sur le penchant des montagnes et dans les forêts épaisses, sur le bord des ravines ou autour des rochers, aux pieds des arbres et au milieu de toute sortes d'herbes que se trouve la plante de *gin-seng*. On ne la trouve point dans les plaines, dans les vallées, dans les marécages, dans le fond des ravines, ni dans les lieux trop découverts. Si le feu prend à la forêt et la consume, cette plante n'y reparaît que trois ou quatre ans après l'incendie, ce qui prouve qu'elle est ennemie de la chaleur, aussi se cache-t-elle du soleil le plus qu'elle peut. Tout cela me fait croire que s'il s'en trouve en quelque autre pays du monde, ce doit être principalement en Canada, dont les forêts et les montagnes, au rapport de ceux qui y ont demeuré, ressemblent assez à celles-ci.

Les prévisions du Père Tartoux étaient justes. Sa lettre étant tombée sous les yeux du Père Lafitan, alors missionnaire du Canada, il chercha la plante et la trouva en 1712.

«... Nous n'exagérons point, dit M. l'abbé Verreau, en disant que *gin-seng* excita au Canada (il y a un siècle et demi environ), une fièvre assez semblable à celle que causa l'or de la Californie et des nouvelles régions aurifères de la rivière Fraser, dans ce moment (en 1858). On négligeait l'agriculture et la perturbation amenée dans le pays par la chute de ce commerce est bien indiquée dans le proverbe ou dicton que nous avons mentionné.

Le dicton auquel M. l'abbé Verreau fait allusion est celui que répètent encore quelques vieillards dans nos campagnes : « C'est tombé ou ça tombera comme le *gin-seng* ».

Il est certain que le commerce du *gin-seng* est tombé en Canada, parce qu'il a été l'objet d'une spéculation étonnante, et qu'il a été mal récolté, mal séché, mal préparé, mais il n'en est pas moins vrai aussi que cette plante, bien cultivée et bien récoltée, trouverait encore sa place sur les marchés américains, chinois et même Européens.

M. Saint-Cyr, le savant botaniste, conservateur du musée du Parlement de Québec, à qui j'en parlai dernièrement, me disait que cette plante avait certainement un avenir et que l'on pourrait peut-être la cultiver à l'ombre, et surtout dans les endroits où pousse le noyer. Il en a trouvé de nombreux échantillons dans les environs de Montréal, à Sainte-Rose, La Barre à Plouffe, dans le comté de Napierville, etc.

On devrait jamais arracher cette plante, ajoutait M. Saint-Cyr, avant la fin du mois de septembre, car c'est alors que la racine a acquis toute sa force et sa vigueur.

Au reste, je compte publier de nouveau prochainement dans le MONDE ILLUSTRÉ, les lettres des Pères Tartoux et Lafitan, ainsi que le savant travail de l'abbé Verreau. Il est temps, je le répète, d'attirer encore l'attention des lecteurs sur ce point.

En attendant je regrette, je le dis de nouveau, que personne n'ait songé jusqu'à présent à présenter à nos visiteurs, le *gin-seng* sous une forme agréable à prendre et qui leur ferait apprécier les vertus de cette plante.

On dit aussi, mais je ne répète que tout bas que cette racine, qui a le don de rajeunir l'esprit et le corps donne des idées républicaines à ceux qui en prennent avec modération, et que si les Chinois sont si arriérés en art, en littérature et en politique, c'est parce qu'ils en prennent trop,

ce qui les affaiblit moralement et physiquement, mais je ne vous l'affirme pas.

* * Un de mes correspondants me demande ce que c'est qu'un roi constitutionnel, je ne puis mieux faire, je crois, que de l'engager à lire les lignes suivantes :

« J'ai étudié, dit Condorcet, la mécanique sous Vaucanson, sous l'abbé Mical, auteur des têtes parlantes, sous le baron Kampelen, qui a fait le jouet d'échecs, et je puis promettre de faire sous quinze jours un excellent roi constitutionnel, avec sa famille royale et toute sa cour. Mon roi ira à la messe, se mettra à genoux dans les moments convenables. Il fera ses pâques, suivant le rit national, et on aura soin de faire en sorte que cette partie de la mécanique royale, de même que celle du grand aumônier, se détache afin de pouvoir en substituer un autre, dans le cas d'un changement de religion. Il soutiendra, aussi bien qu'un autre roi, une conversation avec ses grands officiers. Un chambellan automate lui présentera sa chemise, un grand maître de la garde robe lui mettra le col. Mon roi sanctionnera les décrets à la pluralité des voix de son conseil ; il signera les ordres que ses ministres lui présenteront. Si l'on décide qu'il est de l'essence de la monarchie qu'un roi choisisse et renvoie ses ministres, comme on sait qu'en suivant la saine politique il doit toujours se déterminer d'après le vœu du parti qui a la majorité dans la législature et que le Président est un des chefs, il est aisé d'imaginer une mécanique au moyen de laquelle le roi recevra la liste des ministres des mains du président de la quinzaine, avec un air de tête plein de grâce et de majesté. Si quelqu'un doutait de la possibilité de cette machine, il n'aurait qu'à supposer Mme de Maintenon à la place du président, et le cordon qui fait jouer l'automate royal attaché d'une manière différente ; alors il aurait l'histoire des trente dernières années du règne glorieux de Louis XIV. Pour que la cour fut un peu brillante, il ne faudrait qu'environ deux millions de dépenses premières ; on aurait difficilement à moins deux cents personnes de grandeur naturelle. L'entretien coûterait environ cent mille livres par an ! Ainsi, la liste civile n'en dépasserait pas moins 200,000. C'est marché donné, et chaque Français ne payerait qu'environ un demi-denier par année pour le bonheur d'avoir un roi. Il existe depuis longtemps, chez plusieurs nations, des rois héréditaires, qu'on en lise l'histoire et qu'on ose dire ensuite qu'elles n'auraient pas beaucoup gagné à suivre ma méthode. Mon roi ne serait pas dangereux pour la liberté, et cependant, en le réparant avec soin, il serait éternel, ce qui est encore plus beau que d'être héréditaire. On pourrait même le déclarer inviolable sans injustice et le dire infaillible sans absurdité. »

Je lus tout, je reconnus en effet la prose mordante et ironique de Condorcet et, tout en mettant le papier dans mon porte-feuille, je me disais : — Pourquoi diable m'envoie-t-on cette citation ? Le soir j'allai voir les marionnettes de Lavigne.

* * Etonnantes, ces marionnettes !

Je vis là un gymnaste faisant du trapèze, se tenant par une main, un pied, par les dents, culbutant, pirouettant, comme Léotard.

Une danseuse exécutait les pas les plus variés, prenait les poses les plus gracieuses, comme une artiste de l'opéra.

Il y avait des horloges qui se changeaient en chameaux, des grenouilles en fleurs, etc., etc.

Mon petit Pierre ouvrait des yeux grands comme ça et ma Laurence semblait se perdre dans une extase admirative de fi lette de douze ans.

Je mettais mon pardessus pour regagner la maison quand une voix murmura à mon oreille :

— Il y a une marionnette mieux faite encore que toutes celles-là, vous la verrez bientôt.

D'où venait cette voix ? je ne l'ai jamais su, mais bientôt tout mon crâne en travail sembla s'élargir, ma cervelle parut se dilater et il en sortit une idée qui me fit presque crier :

— J'ai compris ! Eureka, j'ai trouvé !! le roi constitutionnel, la marionnette, l'automate, c'est lui !!!

* * Oui, j'ai compris, et je comprends que beaucoup de gens se sont donné beaucoup de mal pour rien, et on été victimes d'une fumisterie bien fin de siècle.

Oh ! Beaugrand, Fréchette, Dandurand, etc., quelle désillusion !

Oh ! mes bons amis, qui banquettez à l'hôtel Windsor, avec ce que vous croyez être le comte de Paris, Oh ! la bonne farce !

Rêve, chimère, fable que tout cela !

Le Comte de Paris n'est pas venu, ne vient pas et ne viendra jamais. Ce n'est pas lui, c'est une Marionnette !!!

Oh ! si Lavigne voulait parler !

* * Vous comprenez très bien que si je croyais à la présence réelle du comte de Paris dans le pays des quelques arpents de neige de Louis XV, je ne me permettrais pas d'en parler à la légère, mais je suis fermement convaincu qu'il y a quelque chose là dessous, une étonnante fumisterie.

Le comte de Paris n'étant donc pas venu, personne n'est à blâmer.

* * Cependant, comme certaines personnes sont très têtes et que certaines d'entre-elles persistent à répéter qu'il est déplorable de voir combien la France est dure aux rois en exil, pendant que l'Angleterre les accueille si bien, je veux en finir une fois pour toutes avec ce cliché aussi faux que ridicule.

Il y a actuellement en Angleterre qu'une Majesté déchuë : l'ex-impératrice Eugénie.

En France, au contraire, on rencontre tous les jours à Paris et aux environs, l'ex roi d'Espagne, Don François d'Assises, l'ex reine d'Espagne Isabelle II, l'ex empereur du Brésil, Don Pedro II, l'ex roi de Naples, François II, l'ex reine de Naples pour ne parler que de ceux qui ont porté couronne.

Et dire que ces ex souverains et souverains vivent à l'aise et libres en pleine République française !!!

J'ai toujours eu un faible pour Don Pedro II, l'ex empereur du Brésil.

Cet excellent homme après avoir pleuré pendant quelques jours sa couronne perdue, s'est remis tranquillement à ses études géographiques et s'est installé en France pour y finir ses jours.

Dernièrement, alors qu'il était de passage à Londres, la reine Victoria lui fit part de l'hésitation qu'éprouvait son gouvernement à reconnaître la République du Brésil.

— Oh ! qu'à cela ne tienne, répondit le vieil empereur, je vous assure que je n'ai nullement l'intention de remonter sur le trône et je crois fermement que la République durera au Brésil.

Sur cette déclaration formelle le gouvernement anglais a reconnu officiellement la République du Brésil.

N'est il pas touchant de voir ce vieillard, revenu des grandeurs éphémères de ce monde, reconnaître l'inutilité de mettre son ancien empire en feu, pour ne viser que l'intérêt de sa patrie !

Paréil désintéressement est assez rare pour qu'on le signale.

Lion Lédan

LES MORTS SOUFFRANTS ET DELAISSES

La dévotion envers les morts n'est pas seulement l'expression d'un dogme et la manifestation d'une croyance, c'est un charme de la vie, une consolation du cœur, et, de tous les retranchements que le protestantisme a fait subir à l'intégrité de la doctrine et du culte catholique, le plus étonnant et le plus inconcevable est sans contredit celui qui, en supprimant la prière et le sacrifice pour les fidèles trépassés, brise ce commerce sacré qui nous unit encore, après leur mort, à ceux que nous avons aimés pendant leur vie. On dirait que la religion prétendue réformée, a voulu montrer par

cette froide réforme qu'elle n'est pas la religion qu'invoque notre cœur. Qu'y a-t-il, en effet, de plus suave au cœur que ce culte pieux qui nous rattache à la mémoire et aux souffrances des morts ? Croire à l'efficacité de la prière et des bonnes œuvres pour le soulagement de ceux que l'on a perdus ; croire, quand on les pleure, que ces larmes versées sur eux, peuvent encore leur être secourables ; croire enfin que même dans ce monde invisible qu'ils habitent, notre amour peut encore les visiter par ses bienfaits ; quelle douce, quelle aimable croyance ! Et dans cette croyance, quelle consolation pour ceux qui ont vu la mort entrer sous leur toit, et frapper tout près de leur cœur ! Ce mélange de la religion et de la douleur, de la prière et de l'amour a, je ne sais quoi, d'exquis et d'attendrissant tout ensemble : la foi, l'espérance et la charité ne se rencontrent jamais mieux pour honorer Dieu en consolant des hommes, et mettre dans le soulagement des morts la consolation des vivants.

Ce charme si doux, que nous trouvons dans notre commerce fraternel avec les morts, combien il devient plus doux encore lorsque nous venons à nous persuader que Dieu, sans doute, ne laisse pas ces chers enfants tout à fait ignorants du bien que nous leur faisons ! Qui ne s'est dit, en essayant ses larmes près du cercueil d'un parent ou d'un ami perdu : si du moins, il pouvait m'entendre ! Lorsque mon cœur offre pour lui, avec des larmes, la prière et le sacrifice, si j'étais sûr qu'il le sait, et que son amour comprend toujours le mien ! O Dieu bon pour ceux qui pleurent, quel baume dans ma blessure ! quelle consolation dans ma douleur !

P. FÉLIX.

* * *

La pensée de la mort est la meilleure règle que nous puissions avoir pour toutes nos actions et nos projets. On doit désirer la mort puisqu'elle est la consommation de notre pénitence et le commencement de notre éternelle union avec Dieu ; mais il faut aussi l'attendre avec la même soumission que nous devons avoir pour la volonté de Dieu dans tout le reste.

Qu'une crainte lâche ne vous empêche pas de penser à la mort. Oui, pensez-y souvent. Cette pensée salutaire, loin de vous troubler, modère vos passions et vous servira de conseil fidèle dans tout le détail de votre conduite.

Régalez vos affaires, remplissez vos devoirs publics et domestiques avec l'équité, la modération, la bonne foi que doivent avoir des chrétiens qui n'ont pas oublié la nécessité de mourir ; et cette pensée sera pour vous une source de lumière, de consolation et de confiance.

Prenez garde que ce n'est pas la mort, mais la surprise qu'il faut craindre. « Ne craignez pas, dit Saint-Augustin, la mort dont votre crainte ne peut vous garantir ; mais craignez ce qui ne peut jamais vous arriver, si vous le craignez toujours.

FÉNÉLON

LE PORTRAIT DU COMTE DE PARIS

Le portrait du comte de Paris que nous publions en première page est de ressemblance parfaite, à ce détail près que l'illustre personnage ne laissait pas, jusqu'à ces derniers temps, croître toute sa barbe, comme à présent.

Comme il nous a été impossible de nous procurer une photographie absolument récente du comte, nous avons emprunté à l'*Almanach des Célébrités Contemporaines*, pour 1890, celle que nous publions. Les traits saillants sont assez distinctifs pour que tous ceux qui ont vu le noble visiteur le reconnaissent sans peine et acclament de nouveau, dans ce portrait, la loyale et franche figure qui leur inspirait, ces jours derniers, tant d'enthousiaste sympathie.

Ne force pas un autre à souffrir ce que tu ne pourrais souffrir toi-même. Respecte le bien d'autrui, si tu veux posséder tranquillement le tien. Tu veux qu'on te rende justice, sois juste.

LES DRAMES DE LA MER, par F. des Malis



Bauché reste seul survivant dans le canot qui embarque.—Page 421, col. 2

LE MOUSSE DE LA "MATHILDE"

Le long des côtes bretonnes, par une claire matinée de printemps, avez-vous quelquefois assisté au départ des *Terre-Neuviens* ou des *Islandais*? Quel spectacle pittoresque fait pour le peintre comme pour le penseur!

Au large, la mer brise; au revers des falaises, les ajoncs aux fleurs d'or se courbent sous la caresse du vent; du vent à la sortie du port, les bateaux suivent le balancement de la houle; sur les quais, une foule bigarrée se presse: foule de pêcheurs, foule de flâneurs, foule de parents et d'amis venus pour les derniers adieux. Ils sont tous là les solides gars de la terre de granit; elles sont toutes là les mignonnes filles de la vieille Armorique; tous là aussi les pêcheurs anciens que l'âge et les douleurs retiennent au rivage; tous là aussi les aïeules ridées, à la tête branlante, et les accortes ménagères allaitant le dernier né. On compte les sourires, mais on ne compte plus les yeux gros de

larmes, tant sont nombreuses les paupières qui retiennent sous la frange de leurs cils ces diamants formés par les souffrances humaines.

Où les trouve-t-on ces sourires? Sur les lèvres fraîches de fillettes distraites par nature, rieuses par tempérament, de fillettes dont le cœur est peu sensible ou n'a pas encore battu aux douces promesses des accordailles. Où les trouve-t-on? Sur le visage fier et un tantinet dédaigneux des jeunes célibataires qui aiment leur dur métier avant tout, ne voient que l'océan, ne pensent qu'à l'océan, ne veulent que l'océan, et sont prêt à dire comme le Spartiate de son bouclier: "Toujours avec lui; dessus ou dessous!"

Où les aperçoit-on ces pleurs perlant sous les cils bruns ou blonds roux ou blancs? On les aperçoit sur les minois attristés des fiancés d'hier qui attendront le retour de la campagne de pêche pour consacrer leur union ou pleurer le futur non revenu. On les aperçoit sur le visage des ménagères, qui savent que le mari peut revenir mais aussi qu'il peut les laisser pour toujours chargées de

familles, chargées de dettes, endolories et pauvres. On les aperçoit, plus brillantes, plus grosses, non retenues celles-là, et glissant dans le creux des rides des aïeules, qui se sentent bien vieilles pour être encore vivantes quand l'automne reviendra. On les aperçoit sur la face pâlie et souffreteuse des veuves de pêcheurs *péris en mer* et qui viennent de bénir le fils aîné partant pour des régions d'où son père n'est pas revenu.

Elles pleurent abondamment ces veuves, car elles connaissent par expérience quels dangers vont affronter ceux que, dans un instant, le flot emportera loin, des côtes de la patrie.

Quels dangers? Mystérieux et infinis! Un coup de vent qui capote la frêle embarcation; un coup de mer qui disjoint sa carène et la brise; l'étrave d'un grand steamer qui la frappe et la broie; l'égarément dans les nuits obscures sur une mer démontée; l'incertitude affolée des brouillards; les traîtrises des écueils à fleur d'eau; les brutalités de contact des rochers émergés; les affres de l'agonie sur une épave fragile; la privation de tout

sur un flot désert ; l'espérance sans cesse renouvelée, sans cesse déçue, du naufragé qui voit passer une voile à l'horizon.

Comme ils sont variés ! Comme ils sont multiples ces dangers ! Et comme tous tendent à ce même but ; la mort du pauvre pêcheur ! Il n'y a qu'à ouvrir les annales maritimes, l'obituaire des marins, pour trouver un récit émouvant et un autre plus émouvant encore. Hier, aujourd'hui, demain, chaque jour a son trait noir. A peine relate-t-on un sinistre qu'un autre vient le faire oublier. Sombre litanie toujours ouverte à des noms nouveaux.

Voulez-vous connaître, en mille, un de ces sinistres ? Prenons le mousse de la *Mathilde*. L'aventure date de ces jours derniers.

La *Mathilde* naviguait dans les eaux de Saint-Pierre, en Martinique. Pour les besoins de son service elle met un canot à la mer. Un matelot de Pleurhuit, Bauché, y embarque avec un mousse de treize ans.

Rien de plus simple, rien de plus commun dans la vie courante des gens de mer. Survient un coup de vent. Les vagues se gonflent, leur vitesse s'accroît et elles emportent au large le canot et ceux qui le montent. Elles les emportent si bien même que la côte disparaît, que la *Mathilde* s'évanouit. Tantôt au sommet des lames, tantôt aux creux de leurs replis profonds, Bauché et son mousse, si loin que leurs regards peuvent porter, ne voient plus que le ciel et l'eau. Le ciel sans fin, l'eau sans bornes ; l'infini sur eux, l'infini sous eux. Et pas de boussole pour se guider, pas de voiles pour aider leur marche, pas de vivres pour soutenir leurs forces. Où vont-ils ? Vers le large, vers une côte, vers une île ? Qui sait ?

Les heures passent l'une après l'autre. Après avoir atteint son zénith le soleil descend. Quelques degrés encore et il touchera l'horizon pour disparaître dans l'au-delà que l'œil ne peut entrevoir. Mais avant, ses rayons continuent de frapper et d'étourdir les cervelles de ces malheureux que la faim tenaille, que l'inconnu angoisse.

Moins vigoureux que son compagnon, mais rompu aux fatigues, plus jeune, plus affamé, le mousse sent déjà du vague dans sa tête.

« Mère ! mère ! s'écrie-t-il où suis-je ? où vais-je ? »

Et comme ramené à la réalité présente par la vibration aiguë de son propre cri, il se jette à genoux, joint les mains, lance au ciel un regard tout mouillé de larmes et sa voix chevrotante et douce envoie au Dieu des pêcheurs les prières simples et naïves que le bon curé lui a apprises là-bas, tout là-bas, pendant les heures de catéchisme, dans la petite église du village, où la mère évoquée file sans doute sa quenouille ou attise le feu pour son modeste repas du soir.

Oh ! ces prières de l'enfance, comme ils s'en souviennent les marins ! Comme ils les murmurent aux heures de dangers ! Comme ils ont foi dans leur efficacité, tout endurcis qu'ils soient, sincèrement ou d'apparence ?

La nuit succède brusquement au jour. La faim augmente, l'angoisse s'accroît et toujours, du creux au sommet des vagues et du sommet au creux, c'est une éternelle montée, une éternelle descente ? Puis le jour revient ; puis la nuit reparait. L'enfant ne peut tenir à tant de fatigue physique, à tant de douleur morale. Son cerveau bouillonne, ses méninges se prennent, ses yeux s'ouvrent en grand, son regard se fixe sous la pression du délire.

« A boire, Bauché ! crie-t-il, à boire ! »

— A boire ? je n'ai rien.

— Si, de l'eau-de-vie.

— De l'eau-de-vie ?

— Oui, de l'eau-de-vie... là, là... dans la barrique... à l'arrière.

— La barrique ?... Pauvre petit, tu n'y vois plus... »

— Oh ! si, j'y vois... donne... donne... »

Oh ! ma mère ! ma mère !...
Sous le coup d'une éclaircie dans ses esprits en allés il retombe à genoux, prie avec ferveur, pour se redresser de nouveau et lancer ses phrases incohérentes au vent qui flagelle son visage, qui écrète les lames et envoie leur écume dans la barrique.

Pour étancher cette eau, devenant d'heure en heure un danger de plus en plus menaçant, Bauché

se multiplie. Son *suroît* ne suffit pas. Il ôte son pantalon, en noue le bas des jambes avec une ficelle et, muni de ces seaux jumelés, il essaye d'écooper l'eau embarquée.

L'enfant délire toujours. La fièvre le domine tout, le brûle, le mine. Plus d'éclaircies mais une agonie constante, une agonie sans trêves, une agonie rendue atroce par les souffrances endurées, terrible par la situation dans laquelle elle se déroule. Le pauvre Bauché écope toujours, tournant de temps à autre un regard mouillé vers son compagnon d'infortune qu'il ne peut secourir et que la « camarade » guette.

Après les torsions fébriles, la prostration comateuse, puis la mort.

Voilà Bauché, seul survivant dans ce canot qui embarque, en face de ce petit cadavre, en face de l'immensité infinie, en face de sa faim, en face de ses propres souffrances, de ses propres fatigues, en face des requins qui bondissent déjà aux alentours, amenés du large par l'odeur de la mort que le vent vaporise à la surface des flots.

Que faire ? que devenir ? Si encore un navire passait... Un navire !... Mais apercevrait-il, dans le miroitement des eaux, cette coquille de noix ?

Pour tout vêtement, Bauché garde encore sa chemise. Il l'ôte, l'attache à une latte arrachée au bordage et amarre verticalement ce mâl minuscule à l'une des banquettes. Lui aussi sent sa tête qui déménage, et à ses souffrances d'homme affamé, d'autres souffrances se joignent, produites par les rancœurs que lui cause l'infécte odeur cadavérique dont la barque est toute empuantée.

A plusieurs reprises il prend le mousse dans ses bras débiles, pour le jeter dans cette immensité humide : tombe mouvant des marins. Le cadavre remué dégage une puanteur plus intense. Les requins aliésés, se pressent le long du bossoir, flaquant l'eau de leur queue joyeusement agitée, reniflent, gambadent, se tournent et se retournent.

La proie convoitée ne vient pas. A chaque fois Bauché replace le cadavre où il l'a pris, ne pouvant se résigner à donner le pauvre petit en pâture à ces affreuses bêtes.

La faiblesse du matelot de la *Mathilde* augmente à vue d'œil. L'ardeur du soleil, intensifiant les exhalaisons du cadavre, le malheureux n'y tient plus, rampe auprès de son compagnon mort, le tire par les pieds, l'amène à lui et le laisse glisser le long du bordage...

L'eau s'entr'ouvre... se referme...

Bauché, lui aussi, veut aller rejoindre le petit... Déjà il enjambe le plat-bord... Mais les requins ont plongé... La mer se teinte de taches rougeâtres.

Bauché pousse un grand cri et tombe à la renverse...

Quand il revient à lui des matelots l'entourent, parlant un langage qu'il ne comprend pas, essayant de démêler ce que peut bien être la masse noirâtre qu'ils ont trouvée dans sa bouche. Une vieille chique sans doute ? Non, de la corne mâchée !... Le manche de son couteau que le brave Bauché a voulu donner en nourriture à son estomac affamé.

Le naufragé se dresse, interroge, et finit par apprendre qu'il se trouve à bord d'un norvégien, le *Wladimir*, capitaine Paderson, en destination du Mississipi. Du haut de sa hune, la vigie norvégienne a signalé un point blanc presque au ras des eaux... La chemise de Bauché flottant au bout de la latte arrimée sur un banc... On a mis le cap sur ce point, et le malheureux matelot de la *Mathilde* a été trouvé, évanoui, à demi-mort, affalé au fond de son canot, devenu solitaire par la mort et l'enlèvement nautique du pauvre petit mousse...

Pauvre petit mousse !... sa grande jeunesse l'a empêché d'endurer de si dures fatigues et jamais plus pour lui la terre de France ne réapparaîtra... Son compagnon plus robuste que lui la reverra, la revoit, l'a revue...

Et les autres de la *Mathilde* ? Ont-ils vécu une vie plus heureuse ? Non. Ils ont tous fait naufrage dans les parages de Terre-Neuve.

Un navire anglais les a rapatriés, et grande a été leur surprise lorsqu'en accostant en France, ils ont aperçu Bauché, Bauché le camarade qu'ils croyaient *péri en mer* !

Dans la joie du retour, dans les poignées de mains et les embrassades de reconnaissance on a

bien un peu parlé du mousse, puis on l'a vite oublié. Ces malheurs sont si fréquents qu'ils deviennent presque naturels et qu'on ne peut vraiment s'en charger la mémoire. Un nom de plus sur l'obituaire des marins, puis la brise passe, le flot s'enfuit et le souvenir des hommes les imite...

Aussi, par un gai matin de printemps, quand partent les *Terre-Neuviens* et les *Islandais*, comme elles ont raison de pleurer les aïeules, les veuves, les mères, les femmes, les sœurs, les fiancées des pêcheurs !

SUR LE RIVAGE

Comme un navire en proie au feu qui le dévore, le soleil dans les nues enfonce par degré. La nuit s'avance lentement et le bleu firmament s'arrondit sur nos têtes, empreint de calme et de sérénité. Le silence descend sur la terre profond comme l'oubli. Une brise légère et douce fait balancer la cime des grands arbres ; alors le ciel dévoile aux yeux toute sa splendeur. Oh ! que j'aime à aller m'asseoir sur le rivage à cette heure du mystère, et à contempler le magnifique spectacle qui s'offre à mes yeux. Le fleuve est là s'étendant devant moi, ses eaux limpides comme du cristal sont ondulées légèrement sous le doux zéphyr. Le bruit seul des vagues, blanches d'écumes se brisant sur des roches immuables, trouble le silence mystérieux qui plane sur la nature. Cette musique des flots donne un cachet particulier à la beauté du soir. J'aime à promener mes regards sur cette immense étendue d'eau dont je cherche vainement à sonder les mystères. Je ne puis me défendre d'une certaine émotion à la vue de ce fleuve déroulant ses flots azurés. Il est l'image de cet infini qui attire sans cesse la pensée, et dans lequel sans cesse elle va se perdre. Cette immensité parle éloquentement de Dieu, de sa puissance et de sa bonté. Cette contemplation élève l'âme vers le créateur de toute chose, et fait battre le cœur.

J'admire l'eau brillant comme du cristal ; la souple nacelle que lance l'effort du gai rameur ; la lune rêveuse promenant au ciel son disque doré ; les étoiles semblables à des clous d'or soutenant la voûte immense des cieux ; de ces flots qui connaissent tant de lugubres histoires ! Lorsque les eaux sont en furie, que les vagues se lèvent par la force de la tempête comme des sceptres menaçants, prêts à fondre sur leur proie, le marin qui voit le danger qu'il court voudrait voir s'apaiser l'orage afin de pouvoir encore une fois rallier la terre. Mais souvent, hélas ! Dieu ne lui accorde pas ce qu'il demande, et quand vient l'heure marquée par sa justice, la tempête augmente, le vent devient plus fort, et bientôt sa barque est ballottée par les flots sombres et le fleuve devient le tombeau du marin. Un sentiment indéfinissable m'envahit après cette contemplation, et ces pensées ! oh ! qui ne peut comprendre l'existence d'un Dieu et d'une puissance surhumaine veillant à l'ordre de l'univers, quand on se trouve ainsi face à face avec les magnificences du ciel et de la terre dans le calme d'un soir d'été !

JUSTA.

Pointe-Claire, 1890.

LE BAPTÊME D'UNE CLOCHE

C'est une jolie chose qu'une cloche entourée de cierges, habillée de blanc comme un enfant qu'on va baptiser. On lui fait des onctions, on chante, on l'interroge, elle répond par un petit tintement qu'elle est chrétienne et veut sonner pour Dieu. Pour qui encore ? car elle répond deux fois : « Pour toutes les choses saintes de la terre, pour la naissance, pour la mort, pour la prière, pour le sacrifice, pour les justes, pour les pêcheurs. Le matin, j'annoncerai l'aurore ; le soir, le déclin du jour, céleste horloge, je sonnerai l'Angelus et les heures saintes où Dieu veut être loué. A mes tintements, les âmes pieuses prononcent le nom de Jésus, de Marie ou de quelques saints bien-aimés ; leurs regards monteront au ciel, ou, dans une église, leur cœur se distillera en amour ».

LE COMTE DE PARIS

Louis-Philippe-Albert, comte de Paris, est né en 1838. Emporté par la tempête révolutionnaire du 24 février 1848 sur la terre d'exil, il y grandit sous la haute direction de sa mère, la duchesse d'Orléans. Le comte de Paris, chez qui l'activité physique et l'activité intellectuelle marchaient de pair dès cette époque, visita presque toute la Confédération germanique.

En 1861, le comte de Paris et son frère le duc de Chartres s'embarquaient pour aller visiter l'Amérique. Ils trouvèrent, en y arrivant, ce grand pays en proie aux déchirements de la guerre civile. La lutte était ardente entre les Etats fédéraux et les Etats confédérés. Les deux princes offrirent leurs services au président Lincoln et furent attachés l'un et l'autre à l'état-major du général Mac Clellan, où ils se conduisirent dans toutes les circonstances en braves et vaillants soldats.

Quoique ils n'eussent accepté aucun grade, leurs connaissances militaires et leur expérience les rendirent précieux au général américain. Dans l'armée du Potomac, ils devinrent très populaires, remplissant fidèlement tous leurs devoirs et se gagnant l'amitié de tous leurs frères d'armes. MacClellan, dans ses rapports, parle hautement de leurs services, de leur humble position dans l'état-major et de leur modeste refus d'être promu à un plus haut grade. L'armée du Potomac était alors campée dans les environs de Washington ; et se transporta ensuite à Lo

Munroe pour commencer la fameuse campagne de la Péninsule ; les deux princes français, l'y suivirent et continuèrent à servir loyalement leur général.

Nous donnons quelques gravures représentant divers incidents de leur carrière comme soldats de l'Union. — L'introduction du prince au Chaplain du 32^e Régiment de volontaires, au Camp de Winfield, près de Yorktown ; ce fut une manifestation des légitimistes aux héritiers du trône de France.

Un jour que le général McClellan allait reconnaître les ouvrages avancés des ennemis, il ordonna à son état-major de demeurer sous le couvert d'un bois, tandis qu'il s'avancerait avec un seul assistant. Les princes français protestèrent, disant que leur devoir les attachait à la personne même du général, et que le danger, en cette circonstance, n'était nullement à considérer. Le duc de Chartres, même, apprenant que du bas d'un chemin latéral ou pouvait apercevoir les canonniers ennemis qui venaient prendre position, alla faire lui-même une reconnaissance ; mais il tomba bientôt dans les lignes ennemies, et dut revenir sans avoir vu la flotte.

La gravure représentant une table de camp, placée sur deux billots montre, à part le comte, deux autres membres de sa famille, le docteur, et un géant, capitaine de Chasseurs qu'on n'avait jamais vu monter à cheval, préférant à ce qu'il disait se fier à la vitesse de ses jambes !

Le comte dérivant un message au général Fitz-John Parter, à Gaine's Mills, représente le prince au moment où, ayant traversé tout ce terrible champ de bataille au milieu de la fumée et du danger, par des chemins impraticables, il vient enfin remettre le document au général.

A la bataille de Williamsburg, le comte se distingua brillamment, et ne cessa d'être aux côtés du général qu'il ne voulut point quitter.

Après avoir assisté à un siège et à trois batailles rangées, les deux princes revinrent en Europe. Le comte de Paris, rendu à la vie privée, utilisa ses loisirs en se livrant à de sérieuses études sur les questions économiques ouvrières. Il publia plu-



LE DUC D'ORLÉANS

sieurs travaux sur cette matière, soit dans la *Revue des Deux Mondes*, soit sous la forme de volumes.

En 1863, peu de temps après son retour d'Amérique, le prince demanda et obtint la main de sa cousine, la princesse Isabelle, fille du duc de Montpensier et de l'infante d'Espagne. La cérémonie nuptiale eut lieu en 1864, dans la chapelle catholique de Kingston, voisine de Londres. De ce mariage sont issus six enfants.

Deux écrits : *L'Allemagne nouvelle*, en 1867, et *L'Esprit des conquêtes*, en 1870, nous font connaître les idées du comte de Paris sur la situation de l'Allemagne, sur la politique que la France a suivie à son égard, et sur celle qu'elle aurait dû suivre.

« Toujours passionné, dit M. Ch. Yriarte, pour les questions qui intéressent l'ouvrier, il emploie son temps, au sortir d'une conférence sur les questions du jour, à visiter des usines ou à s'aboucher avec les hommes qui ont en main de grands intérêts industriels. . . . Chacun fait le plus grand cas de ce jugement sûr et de cette maturité d'esprit fortifiée par une incessante étude.

« Il y a là une personnalité politique prudente, libérale, douée d'un calme qui ne peut s'acquiescer, lorsque la nature a refusé tout d'abord ce don précieux. Très réfléchi, très posé, d'un aspect noble, et rappelant par les manières le prince son père, le comte de Paris sait dire à chacun de ceux qui l'approchent le mot qui convient et qui touche. »

Par la mort du comte de Chambord, le comte de Paris est devenu le chef de la maison de France, puisqu'il est le descendant direct du duc Philippe d'Orléans, frère de Louis XIV, fils de Louis XIII, petit-fils de Henri IV, et père du Régent.

Le comte de Paris est, comme on sait, petit-fils du roi Louis-Philippe et fils du duc d'Orléans, mort si malheureusement victime d'un accident de voiture, le 13 juillet 1842.

A la suite de vives discussions, une loi a interdit le territoire français aux descendants directs des familles ayant régné sur la France, ainsi qu'à leurs enfants par ordre de primogéniture. M. le

comte de Paris est donc parti pour l'exil avec son fils, le jeune duc d'Orléans dont nous publions aussi le portrait.

M. le comte de Paris a des liens de parenté avec presque toutes les familles royales d'Europe.

Il est le cousin de la reine d'Angleterre.

Cousin germain du roi des Belges.

Cousin du roi de Saxe.

Cousin du prince Ferdinand de Bulgarie.

Neveu du roi de Wurtemberg.

Beau-père du roi de Portugal.

Oncle du prince héritier du Danemark qui est le beau-frère du Czar de Russie, du prince de Galles, du roi de Grèce, dont le fils aîné vient d'épouser la sœur de l'empereur d'Allemagne.

Oncle de la sœur de l'impératrice d'Autriche.

Oncle de François II, ex roi de Naples.

Oncle à la mode de Bretagne du roi d'Espagne.

Voilà en quelques mots l'homme distingué auquel plusieurs citoyens éminents de Montréal ont voulu présenter leurs hommages, lors de son passage dans notre ville.



SALABERRY DE VALLEYFIELD. — M. ZÉPHIRIN BOYER, N. P., MAIRE (*)

C'est à Melocheville, dans le comté de Beauharnois, il y a de cela quelque cinquante ans, que naquit M. Boyer, d'une brave famille de cultivateurs se rattachant par certains liens de parenté à celle de M. A.-N. Montpetit, notre populaire littérateur canadien.

Après avoir terminé ses études classiques, il se fit admettre dans la profession du notariat et vint s'établir dès lors à Salaberry de Valleyfield, pour y pratiquer.

Les débuts de M. le notaire Boyer furent très ardu, comme le sont toujours ceux des jeunes qui se lancent dans la lutte pour la vie avec les seules ressources de leur énergie propre et de leur travail personnel.

Comme ces deux grands moyens d'actions, cependant, ne faisaient pas défaut au débutant, il renversa peu à peu tous les obstacles et parvint à se créer, dans la petite ville naissante, aux développements de laquelle il assistait et participait pour sa large part, une position assez enviable.

Il s'imposa bientôt à la confiance de ses concitoyens par le vif intérêt qu'il prenait aux affaires municipales, le zèle et le dévouement avec lesquels il les servait. Déjà secrétaire de la municipalité de paroisse et de la commission scolaire de Sainte-Cécile depuis de longues années, en 1885 il fut mis sur les rangs comme candidat à la mairie pour la ville de Salaberry de Valleyfield.

L'ayant emporté sur son concurrent, M. Plante, le maire sortant de charge, il remplit avec son dévouement ordinaire ces hautes mais onéreuses fonctions.

Sous cette première administration de M. Boyer eut lieu l'acquisition du parc, l'amélioration de la voirie publique et surtout furent faites les premières démarches pour doter la ville de l'aqueduc qui fait sa richesse aujourd'hui.

Lors de la visite des délégués Français, monsieur Boyer leur fit une réception à Salaberry de Valleyfield, leur donnant ainsi occasion de connaître notre ville et de l'apprécier suivant son mérite. A preuve, ce qu'en a écrit M. Tirez Bognet, à son retour en France.

Après une interruption de deux ou trois années, en janvier 1890, monsieur Boyer fut rappelé, par les électeurs de Salaberry de Valleyfield au timon des affaires municipales.

(*) Dans des articles subséquents, nous parlerons plus spécialement des monuments de Salaberry de Valleyfield, dont nous commençons dès aujourd'hui à donner quelques vues.

Et depuis les quelques mois qu'il a réassumé les devoirs de cette charge à laquelle il était loin de se trouver étranger, on l'a vu déployer une activité sans pareille, un zèle soutenu pour l'avancement des plus chers intérêts publics de ses administrés.

Complétion du système d'aqueduc et de celui des égouts, ouverture de rues nouvelles, améliorations au parc public, ce ne sont là que quelques fruits de sa sollicitude civique bien entendue.

On a vu monsieur Boyer multiplier les démarches, ne pas regarder aux dépenses et de temps et d'argent pour se vouer à la réussite de projets d'où dépend l'avenir de Salaberry de Valleyfield. Tels sont, par exemple, ceux du chemin de fer St-Laurent et Adirondacks, des fonderies à établir dans notre ville, des manufactures de tapis et autres qui demandent des chartes et l'obtention de pouvoirs d'eaux, comme nous en avons de si puissants.

Si le succès complet n'a pas encore couronné les efforts de monsieur le maire, espérons qu'il se produira bientôt : car ses travaux nombreux et vaillamment menés le méritent amplement.

* *

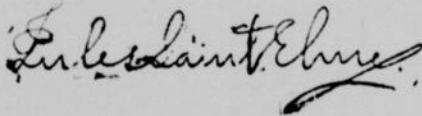
Nous joignons au portrait de monsieur le maire de Salaberry de Valleyfield, la photographie d'un groupe où il se trouve représenté avec sir Henry Tyler président général de la Cie du Grand-Tronc, MM. Wainright, Stevenson, Sargeant et Hemmelford, tous officiers de la même compagnie.

Cette photographie a été tirée lorsque ces honorable visiteurs sont venus, tout dernièrement, à Salaberry de Valleyfield, faire une reconnaissance officielle de la place, sur l'invitation spéciale de monsieur le maire Boyer.

Voici la disposition du groupe : assis au centre, Sir Henry Tyler, ayant à sa droite monsieur Boyer et monsieur Wainright à sa gauche. En arrière du président se tient monsieur Sargeant, avec MM. Hemmelford à droite et Stevenson à gauche.

Après avoir minutieusement visité notre ville, examine son site et ses pouvoirs d'eau, ces messieurs sont repartis enchantés, lui prédisant les plus belles destinées et promettant même leur concours le plus actif pour la réalisation d'icelle.

C'est une autre bonne aubaine, aux bénéfices de laquelle monsieur le maire Boyer aura, une fois de plus, attaché son nom.



LA FAMILLE CANADIENNE

(Légende)

A MA SŒUR

I

Le Saint-Laurent roulait majestueusement ses eaux magnifiques, le soleil perdait ses rayons ardents à travers les arbres les plus touffus des alentours, et la nature semblait rêver dans un silence solitaire.

A quelques pas de la grève, un vieil érable restait debout comme le dernier vestige d'un autre âge et comme le vieux soldat légendaire pour raconter aux générations nouvelles l'histoire du passé. L'écorce de l'érable portait encore les caractères à demi effacés d'une ancienne épitaphe brunie par les années et rongée par le temps.

On raconte que Frontenac était passé par là, accompagné d'un jeune et brillant officier canadien. Ils étaient restés quelques jours en cet endroit habité dans le temps par une dizaine de colons.

Comme je passais dans cette campagne, la vue de ce vieil arbre, débris d'un autre âge, me frappa ; je voulus connaître cette histoire perdue dans les années.

Les paysans de ce village avaient fidèlement conservé dans leur mémoire un récit qu'ils tenaient de leurs ancêtres ; c'était une vieille légende canadienne qu'ils ne racontaient jamais sans émotion.

II

Le Saint-Laurent roulait majestueusement ses eaux magnifiques, le soleil perdait ses rayons ardents à travers les arbres les plus touffus des alentours, et la nature semblait rêver dans un silence solitaire.

Près du vieil érable, une jolie et blanche maisonnette recevait, dans le temps jadis, les rayons de l'astre lumineux sur son toit d'écorce de bouleaux. Autour de l'habitation on voyait au printemps reverdir des arbres fruitiers de toutes sortes, et septembre venant, les pommes du verger défilent toutes celles des voisins.

Dans l'intérieur, on jouissait du plus parfait bonheur terrestre ; le père, la mère et les deux filles goûtaient le calme que donne la piété unie à la croyance sincère.

C'était dans cette maison que se reposaient habituellement Frontenac et son compagnon ; là ils étaient comblés d'honneurs et entourés de respect. Le jeune officier, dont le rang n'était que secondaire trouvait, cependant, dans cet intérieur, quelque chose qui l'intéressait et le charmait d'une manière exceptionnelle ; et, en retour, il faut avouer que la cadette, Hectorine, semblait comprendre cette sympathie et en payer le retour par un sentiment très dévoué ; leurs cœurs, enfin, battaient à l'unisson et leurs âmes se comprenaient !

C'était la quatrième fois que Raoul rencontrait la belle et brune Hectorine, et l'officier devait demander la main de la mélancolique mais ravissante jeune fille.

Ce fut près du vieil érable qu'on se fiança et qu'on se jura un éternel amour !

III

Le Saint-Laurent roulait majestueusement ses eaux magnifiques, le soleil perdait ses rayons ardents à travers les arbres les plus touffus des alentours, et la nature semblait rêver dans un silence solitaire.

Quelques mois s'étaient écoulés et Raoul était revenu à ce lieu, demeure continuelle de sa pensée ; les colons vinrent de loin, de bien loin ! pour assister au mariage de l'officier brillant qui renonçait à son état pour se faire colon afin de posséder, — à la place de ses épaulettes et d'un haut grade militaire, — celle que son cœur avait choisie et qui devait partager ses peines comme ses joies, ses malheurs comme sa félicité !

Des années s'écoulèrent ; Frontenac dormait déjà du sommeil de la tombe, et Raoul comptait une assez nombreuse famille.

Tout souriait à son affection ; mais le cri de guerre se faisait souvent entendre dans le pays ; encore une fois l'Angleterre et ses colonies voulaient se venger d'avoir été si souvent vaincues.

Raoul repartit donc pour rejoindre, de nouveau, ses anciens compagnons d'armes. Hectorine en qui dix ans de ménage n'avaient que développé davantage les facultés intellectuelles, resta seule avec ses huit enfants, priant tous les soirs pour le cher absent. Mais de sombres pressentiments la hantaient, sans cesse ; elle ne voyait partout que sang et ruines ; c'étaient les avant-coureurs de quelque chose de sinistre !

IV

Le Saint-Laurent roulait majestueusement ses eaux magnifiques, le soleil perdait ses rayons ardents à travers les arbres les plus touffus des alentours, et la nature semblait rêver dans un silence solitaire.

L'Angelus avait été récité en commun et Hectorine fixait vers Québec de longs regards de crainte et d'amour ; Raoul, croyait-elle, devait être là. Soudain, elle se réveilla de sa mélancolie, où plutôt, elle en fut tirée, par le bruit du tocsin de l'église qui sonnait l'alarme.

Un régiment d'anglais avait trouvé beau et grand de piller des familles sans défenseurs, car presque tous les hommes étaient partis pour l'armée.

La première maison attaquée fut celle de Raoul, les anglais eurent vite défoncé la porte et les fenêtres, mais Hectorine, dont la première pensée fut pour Raoul eut, néanmoins, le temps de saisir le

drapeau français, cadeau de nocces du grand Frontenac au jeune officier. "Immortelle bannière, je mourrai avec toi", avait-elle dit, en prenant ce lambeau de notre gloire !

Elle s'élança par une fenêtre, et les anglais étonnés de tant d'audace et d'un si beau courage se demandaient ce que voulait donc cette canadienne traversant leurs rangs avec un drapeau de la France à la main ? Elle alla jusqu'au vieil érable et fit un feu de branches sèches ; le commandant était sorti de la maison et ordonnait qu'on lui apportât ce drapeau qu'il voulait à tout prix. Mais Hectorine le lança dans les flammes qui montaient vers les cieux, et semblable à une prêtresse de l'antiquité sacrifiant aux dieux, elle vit avec joie, le feu dévorer en un instant le drapeau de la France.

Une odeur de vaillance et d'héroïsme semblait se répandre comme un parfum autour de cette vieille relique d'un autre âge.

La jeune mère et toute sa famille payèrent de leur vie cet exploit de cœur et de courage qui était digne d'un meilleur sort.

Le vieil érable, que la fumée du patriotique incendie avait un instant enveloppé, après avoir vu les fiançailles, fut encore témoin de la mort de l'héroïne ; ce fut là qu'on voulut faire expier aux malheureux enfants le prétendu crime de leur mère, et à cette dernière sa grandeur d'âme et son amour pour la patrie.

Mais la vengeance divine préparait son terrible glaive, qui tôt ou tard frappe le coupable !

V

Le Saint-Laurent roulait majestueusement ses eaux magnifiques, le soleil perdait ses rayons ardents à travers les arbres les plus touffus des alentours, et la nature semblait rêver dans un silence solitaire.

Les guerriers canadiens, partis de Québec, s'avancèrent au pas des coureurs de bois, car le commandant des forces canadiennes avait donné à Raoul l'ordre de défendre la rive sud du fleuve ; son village était donc compris dans cette étendue. Aussitôt qu'il eut appris l'arrivée des anglais sur le territoire canadien, il partit à leur recherche. Et le régiment anglais venait de commettre son crime quand Raoul et ses compagnons arrivèrent, comme éclaireurs, près de sa demeure qui n'était plus que des ruines.

Les Anglais étaient trois contre un, mais le courage invincible de nos soldats était connu.

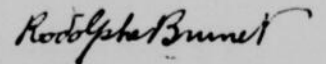
On se battit, on recula, on avança, et la victoire nous chanta son hymne de triomphe ; mais à quel prix ! Le capitaine, après avoir combattu comme un lion en fureur, était tombé dans la mêlée, blessé à mort.

Il se fit porter près du vieil érable, sur la cendre de sa relique brûlée, à côté des cadavres de sa famille, et il rendit le dernier soupir, entouré de ses compagnons d'armes attristés, mais avec les drapeaux français victorieux !

Depuis, l'histoire de cette famille, son bonheur et sa fin sont restés gravés sur les poitrines d'airain des ancêtres qui à leur tour en ont buriné le souvenir dans le cœur et la mémoire des enfants qui se transmettent, cette légende, de génération en génération, mieux encore que n'a pu le faire le vieil érable canadien qui sert de monument à leur tombeau.

Quand je repartis de cet endroit, je ne pus m'empêcher d'admirer ces braves gens qui ne savent jamais oublier ceux qui n'oublièrent pas leur patrie glorieuse ou vaincue !

Lorsque je repassai devant le vieil érable légendaire, le Saint-Laurent roulait majestueusement ses eaux magnifiques, le soleil perdait ses rayons ardents à travers les arbres les plus touffus des alentours et la nature semblait rêver dans un silence solitaire.



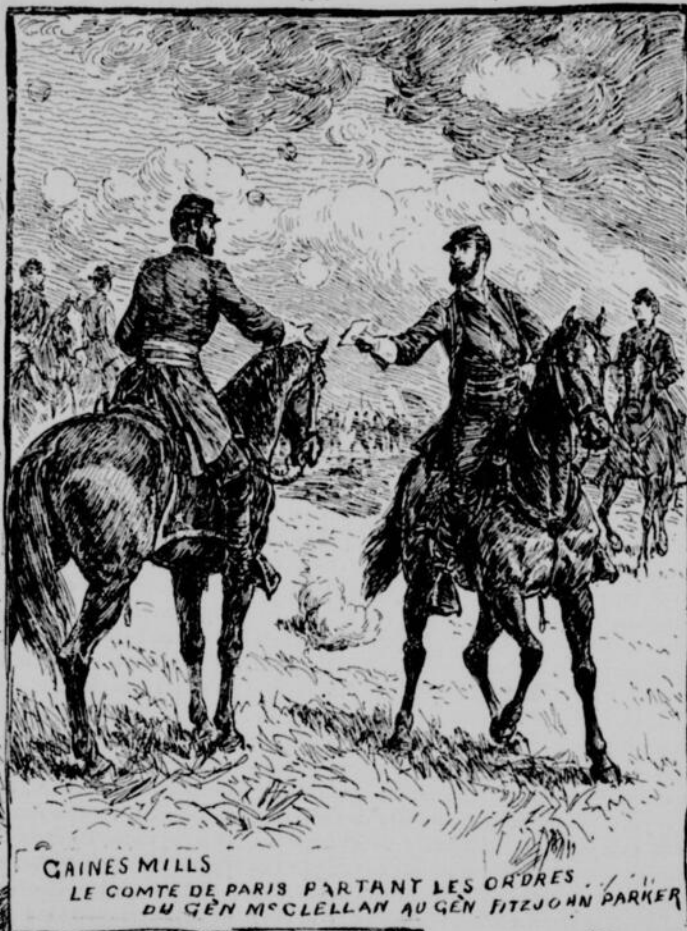
Lorsqu'on hésite entre deux devoirs, il semble que le plus pénible soit le plus impérieux. — CHARLES NARREY.



LE PRINCES FRANÇAIS ET LE RÈV PÈRE TISSOT



LE DUC DE CHARTRES EN RECONNAISSANCE



GAINES MILLS
LE COMTE DE PARIS PARTANT LES ORDRES
DU GÉN MC CLELLAN AU GÉN FITZJOHN PARKER



LE "MESS" DES PRINCES FRANÇAIS



DE WILLIAMSBURG AUX QUARTIERS GÉNÉRAUX 1862

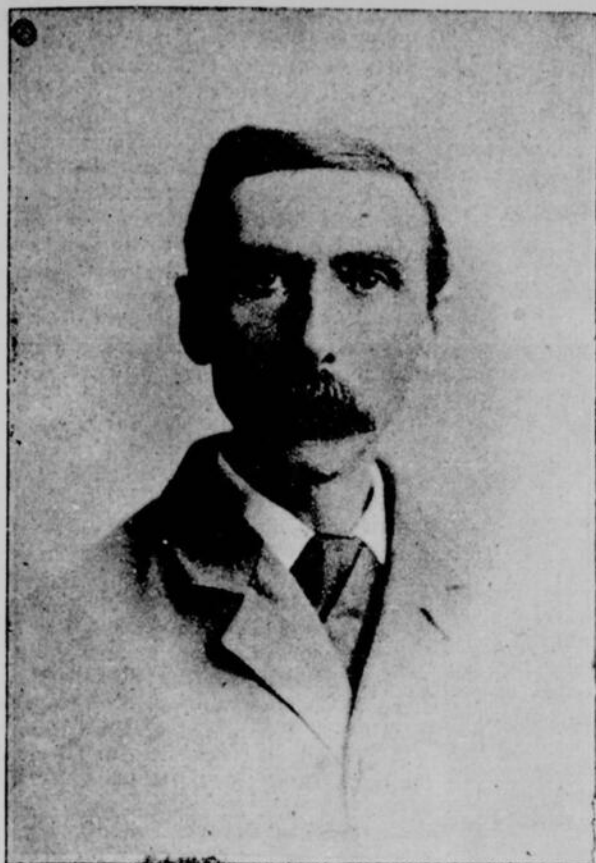


LE COL. ASTOR ASSIS AVEC LE COMTE DE PARIS EN VUE DE YORKTOWN.
(Voir l'article)



LE PRINCE DE JOINVILLE DESSINANT LE PORTRAIT DE M. CUMBERLAND
LE COMTE DE PARIS REGARDANT LE CROQUIS

LA VISITE DU COMTE DE PARIS EN AMERIQUE.—CROQUIS DE LA CARRIERE MILITAIRE DES PRINCES FRANÇAIS
DANS L'ARMEE DU POTOMAC PENDANT LA GUERRE CIVILE.—Dessin de A. R. Waud



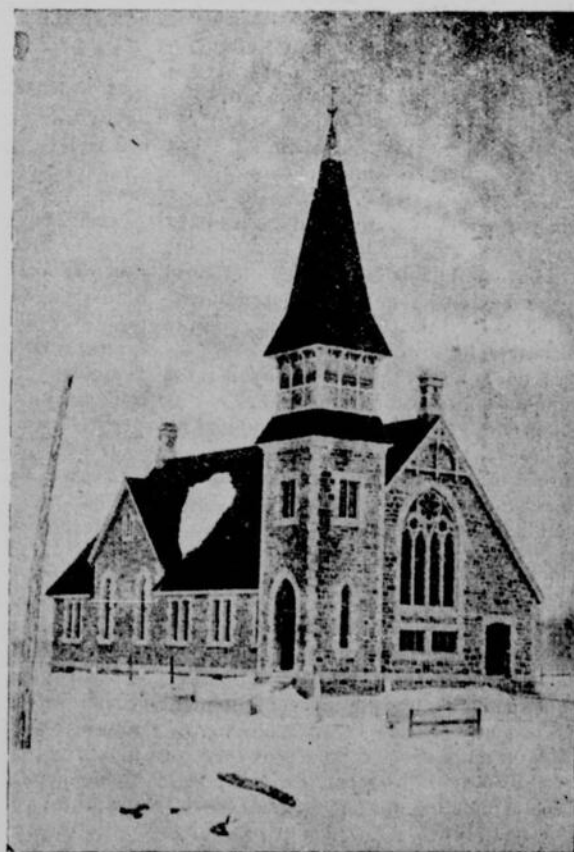
M. ZÉPHIRIN BOYER, N. P.
Maire



M. HEMMAFORD M. SARGEANT M. STEVENSON
M. Z. BOYER SIR HENRY TYLERM. WAINWRIGHT



L'ÉGLISE CATHOLIQUE (FAÇADE)



L'ÉGLISE PRESBYTÉRIENNE

A TRAVERS LE CANADA. — SALABERRY DE VALLEYFIELD

Photographies James Martin, Valleyfield.—Photo gravures Armstrong

FEUILLETON DU "MONDE ILLUSTRÉ"

MONTRÉAL, 1^{er} NOVEMBRE 1890

FLEUR-DE-MAI

PREMIÈRE PARTIE

LA TIOTE

II. — LE MARCHÉ

L'inconnu n'avait même pas l'air de la regarder. Au bout de quelques instants il se leva et passant devant Irma, s'approcha du directeur et lui dit à mi-voix, mais de manière à être cependant entendu de la prisonnière :

— Monsieur le directeur, je vous remercie de votre extrême obligeance, tous les détails que vous avez bien voulu me faire connaître me sont précieux pour le grand travail que je suis en train de terminer sur le régime pénitentiaire dans l'univers entier. Voulez-vous me permettre de déposer entre vos mains la somme contenue dans cette bourse, pour procurer un léger soulagement à ces malheureux.

Tout en parlant, il avait passé à côté d'Irma et lui glissait dans la main un billet que celle-ci faillit laisser échapper tant son émotion était violente. . . .

Ce billet contenait ces mots :

« Lami qui n'a cessé de veiller sur vous vous offre la liberté. Il saura bien vous la donner. Veillez et tenez-vous sur vos gardes, l'instant approche. »

Irma fut obligée de faire appel à toute sa force, pour que les surveillants et les détenus ne puissent lire sur son visage la joie folle qui inondait tout son être.

Libre ! . . . Elle allait être libre avant peu ! . . . On lui promettait ! . . . Ah ! il pouvait bien en être certain, celui-là, qu'elle ne lui marchandait pas sa reconnaissance.

Quelques jours s'écoulaient encore, on était au commencement de l'été et de fréquents orages se succédaient, amenant avec eux d'épouvantables ondes.

Les détenus se trouvaient au préau, au début de l'une de ces ondes. L'eau avait commencé à tomber avec une subite violence.

Naturellement, pour la rentrée dans les bâtiments de la prison, un certain émoi se produisit.

A un violent coup de tonnerre, les détenues poussèrent des cris de frayeur en se bousculant.

Afin d'éviter la pluie battante, les surveillants étaient déjà rentrés.

En travers de l'une des portes se voyait à cet instant un haquet chargé de barriques. . . .

On le comprend, l'œil d'Irma était toujours en éveil.

Il lui sembla que le paysan qui conduisait le haquet lui faisait un signe.

Eile ne s'était pas trompée. . . .

Et sous l'ondée, pareille à une coulèuvre, elle se glissa dans l'un des tonneaux qui se trouvaient encore à terre.

Au milieu du fracas de l'orage, de l'émoi causé par cette pluie torrentielle, personne ne s'était aperçu de sa disparition.

Le coup avait d'ailleurs été merveilleusement exécuté. C'était un véritable escamotage. . . .

Et le paysan, quelques secondes plus tard, recouvrit le tonneau d'un morceau de toile, et le chargeait avec peine sur son haquet. . . .

Encore un instant et les lourdes grilles qui séparaient Irma de la liberté étaient franchies ! . . .

Longtemps elle fut roulée ainsi, sans qu'elle osât faire un mouvement.

Puis, à des cahots incessants, elle reconnut, que le haquet avait quitté la grande route pour prendre un chemin de traverse.

Elle fut secouée ainsi pendant un long espace

Enfin, le haquet s'arrêta, le tonneau dans lequel elle était tapie fut déchargé ; Irma entendit la petite voiture qui s'éloignait, le paysan claquant son fouet, gourmandait son cheval. . . . et tout re tomba, à l'entour, dans un profond silence.

Irma se hasarda à soulever la toile qui recouvrait la barrique.

La nuit était venue.

Elle se trouvait en plein champ, au milieu d'une interminable plaine qu'elle entrevoyait vaguement à la clarté des étoiles.

Libre ! . . . elle était libre ! . . .

Mais où aller ? . . . De quel côté porter ses pas pour ne point être reprise ?

Elle ne put retenir un cri de frayeur.

Un homme était devant elle.

D'où sortait-il ? . . . Comment ne s'était-elle pas aperçue plus tôt de sa présence ?

Mais elle se rassura aussitôt.

— Maintenant que j'ai tenu ma parole, — lui dit-il brusquement, — maintenant que vous êtes libre. . . je vais vous dire à quelles conditions vous conserverez votre liberté :

« Si l'affaire que j'ai à vous proposer ne vous convient pas, ce qui est pleinement votre droit, je vous laisserai seule ici-même. . . Vous irez où vous voudrez ; mais je dois vous prévenir que, vêtue comme vous l'êtes, portant l'uniforme de la prison, vous serez promptement reprise par les paysans désireux de toucher une prime, et que cette fois, nulle puissance humaine ne pourra rouvrir les grilles qui se seront refermées sur vous. . .

— Oh ! je ferai tout ce que vous voudrez, — s'empressa de répondre Irma d'une voix tremblante.

— Et moi, — répliqua l'inconnu, — je ne veux pas d'engagement pris ainsi à la légère. Voici ce que je vous propose : — J'ai ici, tout près, une voiture. Je vais vous y conduire, et je pourrai vous expliquer alors pourquoi je vous ai fait sortir de prison.

La voiture, une grande calèche couverte, cachée par un bouquet d'arbres, se trouvait à une courte distance. Irma y monta en compagnie de son libérateur.

La voiture demeura stationnaire et, après avoir refermé la portière, l'inconnu commença ainsi :

— L'existence que j'ai à vous proposer n'est pas une vie de plaisirs, bien au contraire, mais j'ai tout lieu de croire que vous la préférerez cependant à la longue suite de jours misérables que vous menez en prison.

— Oh ! tout ! tout ! plutôt que de recommencer à vivre enfermée ! . . .

— C'est parfait. Voici donc ce que je désire de vous : Vous vivrez dans un coin perdu de la France, portant le costume de paysanne. Vous vous nommerez Claudine Toupart. . . Je vous fournirai des papiers prouvant que vous venez d'un village du Berry. . . Que vous avez le droit de porter ce nom-là. . . Vous occuperez une chaumière, il est vrai, mais une chaumière propre, suffisamment meublée, pour laquelle vous ne paierez aucun loyer. . . Vous en serez, en quelque sorte, propriétaire.

L'inconnu s'arrêta pour reprendre haleine.

Pour Irma, elle avait peine à contenir sa joie. . .

Mais en comparaison de l'enfer qu'elle venait de quitter, c'était le paradis que lui offrait cet homme ! . . .

Il poursuivit après un silence :

— Vous aurez la garde d'une enfant qui passera pour vous appartenir. . . C'est une petite fille. . . Cette enfant n'a pas de nom. . . Vous l'élèverez à l'écart sans lui laisser voir l'âme qui vive. . . cela vous sera facile, puisque vous vivrez seule, dans une maison isolée, et sans avoir à vos côtés le moindre domestique. . . C'est là le point essentiel. *Vous ne lui parlerez jamais. . .* Quand elle grandira, vous vous habituerez à vous faire comprendre par signes. . . De cette façon elle passera pour idiote, et vous n'aurez pas à l'envoyer à l'école. . . Vous veillerez sur elle de manière à ce qu'il ne lui arrive pas malheur. . .

L'inconnu ajouta en serrant les dents :

— Je teins à ce que cette enfant vive ! . . .

Il demanda alors à Irma :

— Vous sentez-vous de force à accomplir cette tâche ? . . .

— Oh ! oui ! monsieur, s'empressa de répondre

la libérée, quand on sort de là bas, on accepterait des choses bien plus pénibles !

Il reprit alors :

— Vous serez libre de votre temps, vous n'aurez point à travailler. . . un bout de jardin que vous cultiverez vous-même pour vous distraire. . . Tous les six mois vous vous rendrez à une ville que je vous indiquerai, où Claudine Toupart touchera la somme de trois mille francs pour subvenir à ses besoins et à ceux de l'enfant dont elle aura la charge. . . Mais ce qu'il faut, c'est que cette enfant soit une véritable sauvage, qu'elle ne sache ni lire, ni écrire, ni parler surtout, qu'elle vive comme une bête, une brute, un être dégradé entre tous. . .

Il s'animait en parlant. . . serrant les poings comme s'il eût voulu torturer déjà l'innocente et malheureuse petite créature qu'il allait confier à cette femme !

Maintenant, — d'une voix qui s'élevait, — il entra dans de minutieux détails. L'enfant devait être livrée à elle-même, ignorer les soins les plus vulgaires, être nourrie de la plus grossière des nourritures ; enfin être soigneusement maintenue dans un état d'abrutissement abject, afin d'en faire, aux yeux de tous ceux qui pourraient l'approcher plus tard, un objet de dégoût, de mépris.

Oh ! il avait bien choisi celle qui devait l'aider à accomplir jusqu'au bout cette œuvre infâme ! . .

Pour conserver sa liberté, celle qui allait se nommer Claudine Toupart était capable de tous les crimes.

A présent, son complice lui faisait envisager tous les avantages de la situation qu'elle allait occuper.

— Naturellement, poursuivit-il, les six mille francs que vous toucherez tous les ans, vous ne les dépenserez point, vous les économiserez et plus tard, lorsque cette enfant vous sera enlevée, où lorsque vous pourrez vivre à votre guise, vous les retrouverez, vous en aurez la jouissance et ils viendront s'ajouter à la rente qui vous sera servie par mes soins et qui vous mettra à jamais à l'abri du besoin. . .

Eile le remerciait avec effusion. . . les mots lui manquaient pour lui exprimer toute sa gratitude.

— Faites bien attention, poursuivit-il encore, que vous avez tout intérêt à me servir. . . Une seule indiscretion et vous retombez entre les mains de la justice, car vous êtes condamnée à vingt ans. Remarquez également que vous vous trouvez dans l'impossibilité de me nuire. . . Vous ignorez mon nom. Vous ne le saurez jamais. Le directeur de Clermont ne le connaît pas davantage. J'ai eu mes entrées dans l'établissement sous un nom supposé. Le directeur croit avoir eu affaire au comte de Florigny. . . et le comte de Florigny n'existe pas. Quant au notaire qui vous remettra les fonds, il ignorera même mon existence.

Cette fois, Claudine Toupart crut devoir interrompre son mystérieux protecteur.

— Mais, monsieur, dit elle, je ne tiens nullement à chercher à savoir qui vous êtes.

— Les femmes sont curieuses.

— Pas moi, et mon intérêt, ma liberté, toute ma vie vous répondent de ma discrétion.

— On ne saurait prendre trop de précautions et les miennes doivent être minutieuses. . . Ah ! encore un mot : Il est inutile que je sois instruit de la santé de l'enfant, de vos faits et gestes, de votre conduite. . . Sur tout cela, je saurai parfaitement à quoi m'en tenir. . . Sans que vous vous en doutiez, vous serez surveillée, et aucune de vos démarches ne me sera inconnue.

— Je ne crains pas qu'on connaisse ma conduite, répliqua Irma. . . vous n'aurez jamais un reproche à m'adresser.

— J'y compte bien.

Le traité était passé, l'ignoble marché était signé. . .

L'inconnu abaissa la glace du devant de la voiture et donna un ordre au cocher.

Les chevaux partirent comme le vent.

Le maître de Claudine Toupart lui dit alors :

— Soulevez le coussin sur lequel vous êtes assise, dans le coffre vous allez trouver des vêtements, un chapeau, tout ce qu'il vous faut pour vous vêtir, et quitter le costume de la prison qui vous ferait arrêter. . .

Un mois après, Claudine Toupart était installée à la Glandière.

Elle avait avec elle la Tiote, âgée de quelques mois à peine, la Tiote qui allait commencer son long martyre !...

* *

Romain, pendant tout le temps qu'avait duré le récit d'Irma, n'avait pas desséré les dents.

Il avait peine à dissimuler la joie qu'il ressentait.

Vraiment la situation était bien plus brillante encore qu'il n'avait osé l'espérer.

— Alors, fit-il en regardant sa femme droit dans les yeux, — alors, tu dois avoir de fières économies.

— Moi ! s'écria Irma toute troublée... Mais je ne t'ai jamais dit rien de semblable.

— Tu crois donc que tu as affaire à une nièce... Non ! mais regarde moi dans le blanc des yeux... Tu dépenses, ici, six mille francs par an !... Alors tu achètes pour quatre mille francs de moutarde.

Irma ne répondit pas... Elle avait prononcé une parole de trop et s'était laissée prendre sans vert.

Ce fut la pauvre Tiote qui paya, cette fois encore, les mots cassés.

Tandis que Romain et Irma divisaient ainsi, elle attendait dans son taudis que l'on voulût bien penser à elle et lui donner sa maigre pitance du soir.

La nuit était venue, elle demeurait là, dans l'obscurité, à côté de Romain et d'Irma, qui, dans l'autre pièce, venaient de terminer un plantureux repas.

Elle hésitait à se montrer. Les quelques fraises des bois qu'elle avait dévorées dans l'après-midi étaient loin, et la faim, l'implacable faim, lui donnait des crampes douloureuses. Depuis la venue de Romain, depuis le jour où il lui avait sauté à la gorge, elle était encore plus malheureuse.

La pauvre petite, surprise au moment où elle augmentait d'une bien faible somme son petit pécule, n'avait pas eu le temps de replacer la pierre.

Et Irma avait fait main-basse sur le pauvre petit trésor.

Plus de ressources pour se procurer le morceau de pain supplémentaire qui apaisait sa faim dévorante.

Les fleurs de mai étaient flétries... Le courrier ne donnait rien à la vagabonde. Et alors, avec une angoisse mortelle, elle attendait l'insuffisante écuelle de méchante soupe que deux fois par jour Irma lui mesurait.

Ce soir là, toute à son récit, Irma l'avait oubliée...

Alors la faim l'emporta sur la crainte, et elle pénétra dans la chambre la tête basse, en tremblant, tendant à Irma d'une main suppliante son écuelle vide.

Par malheur, c'était tout juste au moment où Romain affirmait à sa femme qu'elle devait posséder de très rondelettes économies.

Irma fut toute heureuse de trouver la Tiote à sa portée pour passer sur elle sa colère...

Elle lui arracha l'écuelle et la lui lança de toutes ses forces à la tête...

La pauvre Tiote poussa un cri de douleur et s'enfuit dans son taudis.

Et elle se jeta sur sa couche de foin, étouffant ses sanglots, essuyant ses larmes...

Et, bien longtemps dans la nuit, elle pleura ainsi, car la faim, une faim aigüe, la tenait éveillée.

Pendant ce temps-là, Romain demanda à Irma :

— Et l'idée ne t'est jamais venue d'essayer de retrouver ton bipède ?...

— Pourquoi faire ?... Puisque je suis bien ici...

— Pour être mieux donc... pour le faire chanter et casquer... Avec une forte somme on s'en irait à l'étranger, en Suisse... par exemple.

— Pour perdre ma position, pour m'attirer des misères...

— Bah ! on lui en ferait aussi, à lui, des misères, et il y regarderait à deux fois...

— Non ! non ! Le mieux à faire c'est de demeurer comme je suis, c'est de rester tranquille.

Romain réfléchit encore, puis il reprit :

— Et si l'on pouvait retrouver ceux à qui l'on a pris cette enfant-là... C'est ça qui serait une belle affaire...

Irma n'y regardait pas de si loin.

Après tant d'années, le souvenir de la détention la poursuivait encore, et dans le dos parfois à cette pensée lui coulaient des sueurs d'angoisse.

— Non ! non ! — dit-elle, — mieux vaut rester comme je suis... Je re te dis pas qu'il n'y a point des instants où je m'ennuie beaucoup dans ce désert... Mais, mieux vaut ne pas chercher midi à quatorze heures... Nous serions bien avancés l'un et l'autre, s'il nous arrivait un malheur...

Romain était têtue. Il tenait à son idée.

— L'homme qui t'a fait sauver, — reprit-il avec persistance, — tu ne l'as jamais revu ?

— Jamais.

— Et tu crois qu'il sait ce que tu fais ?... Tu crois qu'il est au courant de ce qui se passe pour la Tiote ?...

— J'en jurerais.

Comme Irma s'arrêtait net après ce mot, Romain lui dit :

— Tu sais quelque chose de plus que tu ne veux pas me raconter.

Après un nouveau gloria, Irma, devenue très tendre, n'avait plus de défense... Un nouvel aveu devait suivre les précédents.

— Ça, — fit-elle en étendant la main, — je n'en suis pas sûre, mais il y a une chose qui me semble bien étrange...

— Laquelle ?

— C'est que je vois passer souvent par ici, dans ce coin perdu où il ne vient personne, une petite voiture, conduite par une vieille dame, seule, sans domestique.

— Et qu'est-ce qu'elle fait la vieille dame ?

— Rien du tout, et toujours la même chose. Elle passe devant la porte avec sa carriole en osier, sans regarder, ni quoi, ni qu'est-ce, sans détourner la tête. Puis elle s'engage dans la brande... sautant par-ci, dansant par-là, car il n'y a même pas de sentier tracé... Faut même qu'elle ait des os diablement solides pour jouer ce jeu-là.

— Et puis après ?

— Et puis, elle fait un long détour à travers les sapinières, et s'en va tranquillement reprendre la route de Nançay qui l'a amenée pour venir jusqu'ici.

— Bien sûr, elle vient pour la Tiote.

Romain réfléchit, puis après une pause :

— Et comment l'appelle-t-on, c'te vieille, demanda-t-il ?

— Je n'en sais rien... elle s'en va au-delà de Salbris, car plusieurs fois je l'ai suivie, sans qu'elle me voie... Mais, sais-tu, Romain, mieux vaut ne pas chercher quoi que ce soit.

— Peut être bien... Mais faudra voir... faudra voir tout de même...

— Tu me fais trembler avec tes "faut voir".

— Tu as toujours été trembleuse toi...

L'entretien se termina là pour cette fois. Mais en cela, comme en toute autre chose, Romain n'en gardait pas moins son projet...

L'eau-de-vie aidant, le sommeil des deux bandits fut lourd.

Romain, surtout, se mit à ronfler comme un tuyau d'orgue.

Alors, au milieu de la nuit, la porte s'ouvrit lentement, lentement...

Sur la table un bout de bougie finissait de se consumer dans un chandelier de cuivre, jetant une lueur incénaire et fumeuse.

Les tortures de la faim donnaient du courage à la pauvre Fleur-de-Mai.

Elle s'avança en rampant... jetant du côté du lit où dormaient Romain et sa femme des regards effarés.

Les restes du souper étaient là, du pain, du lard...

Elle s'empara de la miche, du morceau de lard, et sans bruit se retira, rampant toujours...

— Hein !... qui est là ?... demanda Romain d'une voix grosse... se réveillant brusquement et se dressant sur son séant...

La Tiote s'était aplatie par terre.

— Rien !... il n'y a rien ! fit Romain, ce que

c'est que l'habitude pourtant !... J'ai toujours peur...

Il se retourna et s'endormit... mais la pauvre Tiote demeura là, longtemps médusée...

Enfin, la respiration bruyante de Romain calma sa frayeur... Et elle put emporter les restes jusque dans sa soupente, où avidement, avec une jouissance bestiale, elle les dévora tout à l'aise.

Le lendemain Romain et sa femme firent la grasse matinée... Le cognac de la veille obscurcissait encore leurs idées...

— Tu n'avais pas laissé du pain, de la viande ? demanda Irma, en jetant autour d'elle un regard méfiant.

— Je ne sais pas... répliqua Romain, par ce que, je crois, ma petite Mama, que nous étions un brin pompettes...

— Si cette gueuse me vole maintenant, — fit Irma, tandis que dans ses yeux gris flambait une lueur de colère, — je lui apprendrai à voler... Et je lui en donnerai, moi, du lard au bout d'une trique...

Fort heureusement Fleur-de-Mai n'était point là pour l'instant... Elle était à la lande avec les vaches ; autrement...

La fille rentra vers midi. Romain et Irma déjeunerèrent, puis après le repas, Irma s'en fut faire une méridienne, car la chaleur était grande.

La Tiote, de son côté était sortie de la chaumière ; sous la chesnaie qui y touchait, elle s'était retirée cherchant un peu de fraîcheur.

Etendue, une main soutenant sa jolie tête dans la pose réfléchie que le Corrège a donnée à Madeleine, elle rêvait.

A quoi ?... L'infortunée n'aurait pu traduire les rêves incénares qui se déroulaient devant ses yeux à demi fermés.

Elle rêvait qu'elle était loin d'Irma, de la méchante Irma, et aussi loin de Romain, dont la face féroce la faisait toujours trembler.

Elle se dressa d'un bond.

Son oreille, habituée à saisir les mille bruits mystérieux du bois, l'avait prévenue.

Romain était devant elle.

Fleur-de-Mai s'était mise hors de portée et regardait ses beaux yeux où la frayeur le disputait à la haine.

Lui se retournait de temps à autre, regardant du côté de la Glandière, pour s'assurer sans doute qu'Irma continuait tranquillement sa sieste.

— Ecoute donc, Tiote, — fit Romain, — écoute donc... n'aie pas peur... je ne te ferai pas de mal...

Il la suivait, car elle reculait à travers bois.

— Ecoute donc, reprit-il, — c'était sa formule. — Bête, je te dis que tu n'as rien à craindre.

Et comme la Tiote continuait à se sauver, il ajouta :

— Quelle brute !... Et elle me comprend bien pourtant.

Oui, elle comprenait bien... Mais l'approche de cet homme lui inspirait mille craintes instinctives.

— Ecoute, — reprit-il encore, — écoute bien... Si tu ne veux pas que je sois auprès de toi, je te parlerai à distance... Puisque je te dis, double dinde, que je ne veux pas te faire du mal... Eh bien ! je vais t'expliquer la chose de loin... Et comprends moi bien... Tu sais bien qu'Irma fait comme tu l'as fait... Tu sais bien qu'elle cache de l'argent...

Les yeux de la Tiote disaient effectivement qu'elle comprenait très bien.

— Tu sais donc où elle cache de la galette. Eh bien ! si tu veux me dire où elle la ramasse... tu m'entends bien, je te donnerai des sous, tout plein de sous !... Et du bon pain blanc, du bon lard !... Tout plein de bonnes choses pour la Tiote... Ah ! ça te fait sourire !... Gueuse !... Ça te fait tirer la langue !... Oui, tout plein de bonnes choses... Tu as compris va...

Oui, oui, elle l'entendait fort bien...

— Tu veux bien, dis ?

Fleur-de-Mai secoua énergiquement la tête à diverses reprises.

Non ! Elle comprenait fort bien !... Très certainement elle connaissait le secret de celle qui lui infligeait tant de tortures, mais elle ne voulait pas la vendre.

FEUILLETON DU "MONDE ILLUSTRÉ"

MONTRÉAL 1er NOVEMBRE 189

LE REGIMENT

TROISIÈME PARTIE

CONSEIL DE GUERRE

(Suite)

— Cachez-vous dans un coin, dit César. Et n'oubliez pas mes recommandations.

La nuit était très noire. Il pleuvait même un peu. Il n'y avait là aucun bec de gaz. Rien de plus facile à Benjamin que de se dissimuler, accroupi dans le renforcement d'une porte. Il devint tout de suite invisible.

L'oncle César frappa vigoureusement à la porte, après avoir dégagé son revolver de sa gaine et l'avoir préparé, dans sa poche à portée de sa main, à tout événement.

Il avait la poigne solide et il avait cogné rudement.

Personne ne répondit. La porte était fermée à clef. Il frappa derechef. Rien encore.

Il frappa pour la troisième fois, mais avec une si vigoureuse insistance que cette fois ses efforts furent couronnés de succès.

On entendit des pas furtifs dans le corridor. Une clef grinça dans la serrure, des verrous furent tirés, la porte s'entrebâilla et une tête de femme parut, prudemment éclairée par une bougie.

C'était une vieille aux cheveux gris mal peignés et dont le visage enluminé trahissait éloquentement des habitudes alcooliques.

— Que voulez-vous ? qui demandez-vous ?

Et elle défila aussitôt toute une série de jurons germaniques à l'adresse de César.

L'oncle, heureusement, était familiarisé avec l'allemand, comme avec le français, l'anglais et l'espagnol. En Amérique, pour se débrouiller, il faut savoir toutes ces langues et l'oncle les parlait couramment.

Il demanda à la vieille :

— Je voudrais une chambre.

— Vous êtes seul ?

— Oui.

— C'est vrai, au moins ?

— Dame ! regardez, la mère, et vous verrez.

La vieille se pencha. Elle parut rassurée, après inspection faite des alentours. Rien de suspect n'apparaissait. Un homme seul n'est jamais dangereux. Elle ouvrit toute grande la porte.

— Entrez !

Ce qui la rassurait plus que le reste, la sinistre hôtelière, c'était la mise modeste de l'oncle César.

Il avait l'air d'un bon paysan venu des environs pour vendre ses bestiaux aux Halles de Vienne. Il entra, referma lui-même la porte et sans autre préambule :

— N'avez-vous pas ici un nommé Vauters ?

La vieille ne répondit pas tout de suite. Ses premiers soupçons lui étaient revenus.

— Pourquoi ?

— J'ai besoin de le savoir.

— Non, je n'ai personne de ce nom-là.

— Votre mémoire ne vous fait pas défaut ?

— Personne, je vous le dis, et si vous venez pour ça, vous pouvez repartir.

Et elle fit mine de reconduire César à la porte. Mais cela ne faisait pas l'affaire de l'oncle qui l'arrêta.

— Attendez donc ! Quel mauvais caractère vous avez ! Donnez-moi votre main. Tendez, voyons, tendez !

Et comme la vieille s'y refusait, il lui prit la main de force, une main longue, jaune, ridée, parcheminée.

— Cherchez bien dans votre mémoire, dit-il. Je

parie que vous avez un locataire dont le nom commence par un V ?

En même temps il lui mettait une pièce d'or dans la main. Les yeux de la vieille s'allumèrent. Mais elle ne parlait pas encore.

— Et après le V, je parie qu'il y a un A ?

Et une nouvelle pièce d'or suivait chaque lettre. Quand l'oncle fut à la dernière, il s'arrêta.

— Eh bien ? je vous ai rafraîchi la mémoire ?

La vieille tendait toujours la main.

— Il n'y en a plus ? demanda-t-elle, ouvrant par un large rire sa bouche flétrie, édentée.

— J'ai fini d'épeler le nom.

— C'est dommage, mais je ne savais pas, je ne connais pas l'orthographe, dit-elle. L'homme n'a pas un prénom ?

— Assez de plaisanteries ! Vous êtes payée ! Exécutez-vous.

— Oui, Vauters habite chez moi, dit-elle à voix basse.

— Ah !

Et l'oncle eut un soupir de soulagement.

— Il est rentré ?

— Il n'y a pas un quart d'heure.

— Conduisez-moi vers sa chambre.

— Oh ! vous ne pouvez pas vous tromper. Inutile que je vous conduise. La porte du premier, en face de l'escalier.

— Pas de numéro sur la porte ?

— Non.

— Prêtez-moi votre bougeoir.

— Voilà ! mais pas de bruit, n'est-ce pas ?

— Non, vieille sorcière, je suis un honnête homme, moi.

Il prit résolument le bougeoir et monta un escalier aux planches disjointes et branlantes, s'étagant le long d'une muraille jaunie qui suintait l'humidité. Mais tout à coup, il réfléchit que si Patoche prenait peur, il faudrait parlementer, que cela prendrait du temps, réveillerait peut-être les autres sinistres locataires de ce bouge ; alors il redescendit et demanda à la femme :

— Vous n'avez pas une deuxième clef de la chambre ?

— Si.

— Donnez-la moi !

— C'est que je ne sais pas où elle est.

— Cherchez et dépêchez-vous.

La vieille se hâta mais ne trouvait pas. L'oncle comprit et lui glissa une seconde pincée de louis dans la main.

Cela fut aussitôt suivi d'effet. La clef fut retrouvée instantanément.

L'oncle s'en empara et regrimpigna l'escalier, introduisit doucement la clef dans la serrure, poussa la porte et entra.

— Qui va là ? fit la voix de Patoche.

Puis sans doute que l'agent d'affaires réfléchit qu'on ne le comprendrait pas, car se rappelant quelques mots d'allemand qu'il connaissait, il fit la même question.

— Wer da ?

Et il sauta de son lit.

— Ne vous fâchez pas, monsieur Patoche, dit César, c'est moi.

— Qui ça, vous ?

— Routard, vous vous rappelez bien ?

— L'oncle de Marjolaine.

— Oui.

Il faisait nuit complète dans la chambre. César fit flamber une allumette et alluma une bougie qui se trouvait sur une table de nuit, près de lui.

Patoche, en chemise, un revolver à la main, le regardait faire, si interdit par cette entrée, par cette apparition, qu'il en perdit un moment son sang froid.

Il finit pourtant par se remettre.

— Ah ça ! quelle est cette comédie et qu'est-ce que vous me voulez ?

— Vous ne me reconnaissez pas ?

— Si, je vous reconnais. Après ?

— Et vous ne me tendez pas la main, comme à un vieil ami ?

— Un ami !

Patoche doutait, évidemment. Il fit pourtant contre fortune bon cœur et serra la main qu'on lui tendait.

— Est-ce qu'il est une heure à se présenter chez les gens ? bougonnait-il.

— Dites donc, votre revolver me gêne beaucoup, monchieu Patoche. Ech-que vous ne pourriez pas le rentrer ?

— Non, il ne me quitte pas.

— Ah ! vous êtes prudent ?

— Oh ! très prudent.

— Moi aussi, du recte, fit le père César avec gravité.

Et tirant à son tour son revolver, il l'éta la complaisamment sous les yeux de Patoche.

— C'est une arme américaine de première qualité. Voulez-vous la regarder ? la fabrication en est chupériorité.

— Merci. Ça ne m'intéresse pas. Ce qui m'intéresse davantage, c'est de savoir ce que vous êtes venu faire chez moi. Et vous ne vous hâtez guère de me l'expliquer.

— Je vais vous le dire.

— Ce n'est pas trop tôt.

— Vous permettez que je prenne une chaise ? Je ne cauge pas bien lorchque je chuis debout.

— Asseyez-vous, ne vous asseyez pas, je m'en moque ! dit Patoche que commençait à exaspérer ces préambules ; mais au fait, au fait.

— Ne vous énervez pas, che cherait inutile. J'y viens ; au fait. Je pourrais vous dire que vous ayant prêté dix mille francs pour mon enfant Jacques, j'ai le droit de vous demander che que vous en avez fait, de ches dix mille francs.

— Ils sont placés en rentes sur l'Etat.

— Je ne vous le demande pas, chi j'ai fait allusion à chette affaire, ch'est que je tenais à vous echpliquer que j'avais le droit de m'occuper de votre perchonne et de m'inquiéter de votre dish-parichion choudaine.

— Alors, on ne peut plus voyager pour son plaisir ?

— Mais chi, mais chi, monchieu Patoche. Les voyages forment lajeunèche et reforment l'âge mûr.

— Passons, passons !

— Je vous cherche, monchieu Patoche, parche que j'ai le plus grand begeois de vous.

— Et pourquoy, s'il vous plaît ?

— Je chuis venu pour vous le dire. Vous n'ignorez rien de ce qui ch'est paché en France, aux Aulnaies et à Châlons, depuis votre départ ?

— Aux Aulnaies, oui, mais à Châlons ?

— Jacques a été condamné à la dégradation militaire et aux travaux forcés à perpétuité.

— Je l'ignorais.

— Je vous l'apprends.

— Merci. Pauvre j-une homme !

— Ch'est un grand malheur, en effet, monchieu Patoche, et je chuis bien heureux de vous y voir compatir.

— Malheureusement, je n'y peux rien.

— Peut-être.

— Comment ?

— Si au lieu de fuir vous étiez resté en France, où vous ne couriez aucun danger, vous auriez pu donner au conseil de guerre des renseignements très précieus chur la perchonnalité de Pierre Gironde, votre compliche. Et qui chait, monchieu Patoche, chi ches renseignements n'auraient pas chavé la liberté de ce pauvre Jacques ?

— Je n'avais aucun renseignement à donner.

— Ne mentez pas. Vous ne couriez, je le répète, aucun danger. Vous avez voulu faire ce qu'on appelle chanter Mue de Cheverny avec le checret de cha jeunesche. La loi n'a pas grand moyen de punir le chantage. Donc, vous étiez à l'abri de la loi. Et même encore maintenant, que pourrait-on contre vous ?

— Rien, je le sais.

— Vous le voyez. Rien, absolument rien. C'est à peine si vous auriez une petite amende pour n'avoir pas répondu à la chitachion du greffier du conseil de guerre. Vous avez donc eu tort de prendre la fuite, monchieu Patoche.

L'autre ne répondit pas.

S'il avait fui, c'est qu'il y était poussé par des raisons impérieuses, talonné par l'échéance des faux billets sur la maison Jacobson.

— Je viens donc vous prier, monchieu Patoche, de rentrer avec moi dans votre pays.

— Ce n'est pas possible, mon brave monsieur Routard.

— Il le faut, il faut que vous choyez là pour dire aux juges tout ce que vous chavez sur Gironde, et

vous en avez long, tout le monde ch'en doute.

Patoche eut un sourire narquois.

—C'est vrai que j'en sais long !

—Et vous ne perdrez pas votre temps, je vous en donne ma parole. Revenez avec moi, et je vous fais riche jusqu'à la fin de vos jours.

—Riche ? Vous me faites riche, papa Routard ?

Et Patoche éclata de rire.

—Oui, moi, oui, moi ! répétait l'oncle.

—Vous devriez alors commencer par vous faire des rentes.

—Pourquoi ?

—Pour vivre, donc.

—Des rentes, j'en ai trop, je ne chais que faire de mon argent.

De nouveau Patoche riait :

—Ah ! farceur, qui est-ce qui dirait, à voir sa bonne grosse figure, que le papa César est un fumiste ?

—Écoutez moi bien, monchieu Patoche. Je vais vous rappeler une petite histoire qui vous convaincra, en même temps qu'elle éclaircira un mychtere qui a dû vous préoccuper longtemps. Vous chouvenez-vous qu'un jour vous vous trouviez à la banque Jacobchon, rue de Richelieu, pour y retirer trois billets de cinq mille francs chacun.

Patoche se leva avec violence.

—Oui, après ?

—Le banquier Chmith qui détenait les billets a voulu vous les faire payer un bon prix, car ils étaient faux.

—Deux cent mille francs.

—Chavez vous quel était l'amateur d'autographes qui, dans le bureau voisin, visible de Chmidt, pouchait à ce point les churenchères.

—Non.

—C'était moi, dit paisiblement César.

Patoche regardait César avec autant de surprise que d'effarement. Et il répétait, écarquillant les yeux :

—Ah ! c'était vous ! c'était vous !

Et il l'examinait des pieds à la tête.

—Ah ! ça, puisque c'était vous, vous êtes donc riche ?

—J'ai un peu de fortune, je chuis dans l'aigeance.

—Permettez, permettez, les gens qui sont dans l'aissance n'ont pas deux cent mille francs à sacrifier de gaieté de cœur, pour la satisfaction d'une fantaisie. Vous êtes riche à... à millions ?

Et ce mot de millions faisait luire une flamme dans les yeux de Patoche.

—Je le crois ! dit flegmatiquement l'oncle. Je dois avoir dans les chinquante à choixante millions. Je ne chais pas au juchte.

—Soixante millions ! Excusez.

Et machinalement Patoche, troublé, saluait.

—C'est bien embarrachant, allez, et je ne vous les chouaite pas, monchieu Patoche.

—Ne vous gênez pas, monsieur César, pour si peu qu'ils vous gênent, je me mets à votre disposition.

—Eh ! eh ! monchieu Patoche, je ne suis pas éloigné de faire votre fortune.

—Ma fortune ?

—Oui.

—Comment cela ? Qu'avez vous donc à me proposer ?

—Quelque choge de très chimple.

—Encore faut il que je sache.

—Ne le devinez-vous pas ?

—Non.

—J'ai chez moi les trois billets fabriqués par vous.

—Ça m'est égal. Je ne suis plus en France.

—Permettez que j'achève. Je vous les rendrai à une condition, c'est que vous viendrez avec moi apprendre aux officiers qui ont condamné Jacques toute la vérité sur votre ami Gironde.

—Ma foi, non. Vous avez mes billets, gardez-les.

—Bon, mais chi je vous offrais avec chacun de ches billets une petite somme de chent mille francs. Chela vous ferait trois chents mille francs pour vivre tranquille. Les billets en votre main, vous n'auriez rien à redouter de la juchte française. Et vous pourriez vivre heureux.

—Trois cent mille francs disait Patoche ébloui.

—Cent mille avec chacun des billets, répétait l'oncle.

—Mais qui me prouve que vous tiendrez votre parole, et qu'une fois en France, vous ne me ferez pas coffrer ?

L'oncle haussa les épaules.

—Vous êtes bête, monchieu Patoche. Je viens vous chercher pour que vous chaviez Jacques que j'aime comme mon enfant, autant que ma petite Marjolaine. Chi je vous fais coffrer, comme vous dites, vous ne parlerez pas.

—Sûrement.

—Alors Jacques chera perdu, puichque cheul vous pouvez le chaver.

—Vous me donnerez donc mes billets avant que je ne parle ?

—Non. A mon tour de me défier de vous. Vous n'avez qu'à anéantir les billets et à refuser de parler.

—Alors, comment faire ? Puisque je n'ai pas plus confiance en vous que vous n'avez confiance en moi ?

—J'ai trouvé le moyen.

—Dites, je suis curieux de savoir.

—Je vous amènerai devant le rapporteur chargé de l'enquête.

—Bon.

—Et là, je vous remets votre premier billet, enveloppé dans une liasse de chent billets de mille francs.

—Et les autres ?

—Vous divigerez votre déposition en trois parties. Chacune des parties vous sera ainchi payée.

—C'est bien tentant ce que vous m'offrez là.

—Je le chais, dit César en souriant. Aucun danger à craindre, car je chuis obligé de vous défendre, afin que vous chaviez mon pauvre Jacques. Et en outre, une petite fortune à palper.

—Vous ne donnez pas des arrhes ?

—Combien ?

—Vingt mille.

—Je ne les porte pas chur moi. Quand on vient voir des gens comme vous, monchi-u Patoche, choit dit chans vous offencher, on che munit d'un revolver pour che protéger, et non d'argent pour les tenter.

—Merci. Vous êtes aimable quand vous voulez.

—Accheptez-vous ?

—Oui.

—Et les vingt milles balles ?

—Je vous les donnerai tout à l'heure, à l'hôtel, je vous le jure.

—Oh ! je vous crois, je vous crois !

Patoche n'avait pas eu un moment de défiance. Ce que lui proposait César lui paraissait, en effet, très acceptable et sans danger pour lui.

Si l'oncle, manquant à sa promesse, voulait se servir contre lui des billets faux, Patoche ne parlerait pas.

Et il saurait bien réserver pour la fin la plus intéressante partie de son témoignage.

Donc, il était sûr de César.

Quant à l'assassinat de Pontalès, il ne se doutait même pas qu'on pût le soupçonner, tant ses précautions avaient été bien prises. La nuit était profonde autour de ce meurtre et la police s'était, il le savait, heurtée à un impénétrable mystère.

C'était un coup de fortune inespéré.

Vraiment il avait de la chance !

Tout était perdu, il n'y avait qu'un instant. Et voilà maintenant qu'il pouvait gagner une somme qui lui assurait à jamais le calme, qui l'exemptait de tous soucis !

Son rêve ! un rêve pour la réalisation duquel il avait torturé un pauvre cœur de mère ! pour la réalisation duquel il n'avait pas craint de devenir un assassin !

—J'accepte ! dit-il résolument.

—A la bonne heure.

—Quand partons-nous ?

—Il n'y a pas de temps à perdre. Le premier train est à cinq heures du matin. Et il faut que nous allions à l'hôtel.

—Bien. Dans un quart d'heure je serai habillé.

—J'ai une voiture, heureusement.

Quelques minutes après, ils sortaient de l'hôtel. Sur le seuil, Patoche, aux aguets, inspecta soigneusement les environs.

Par bonheur, Benjamin était soigneusement caché.

Patoche ne pouvait l'apercevoir.

Telle était, quand même, l'inquiétude du misérable qu'il n'avancait qu'à petits pas vers la voiture stationnant au bout de l'impasse.

Il scrutait les ténèbres.

Il inspecta l'intérieur de la voiture avant d'entrer.

L'oncle César le laissait faire.

—Nous pouvons aller à pied, chi vous le dégirez

—Mais non, mais non, disait Patoche.

—Je veux que vous choyez convaincu que je chuis de bonne foi. Je ferai donc tout ce que vous voudrez pendant votre voyage.

La bonhomie avec laquelle César avait parlé enleva toute l'inquiétude de l'homme d'affaires.

Il monta résolument dans la voiture.

En fermant la portière, l'oncle put voir l'ombre de Benjamin se mouvoir dans l'impasse.

—Allons, pensa-t-il, ce n'a pas été trop difficile, et il me semble bien que le plus difficile est fait.

Ils arrivèrent à l'hôtel.

—Montez avec moi, dit César.

Patoche suivit.

César lui compta vingt mille francs.

—Cheulement, monchieu Patoche, dit-il avec un bon sourire, je n'avais pas prévu que vous me demanderiez cette somme... c'est tout ce que j'ai apporté avec moi... alors... vous allez être obligé de payer les frais de voyage.

Il pensait :

—De cette façon là, le camarade n'aurait pas l'idée de m'assassiner en route.

—Volontiers, monsieur César, qu'à cela ne tienne

—Je vous rembourserai... du recte.

—Je vous en prie, ne parlons pas de ça.

—Non pas, non pas. Je chuis rond en affaires, moi, je vous rembourserai.

—Comme il vous plaira.

Dans la nuit ils prenaient le train de France.

Et dans le compartiment voisin s'installait un pauvre vieux cacochyme, toussant, geignant, emmitoufflé de fourrures, une longue barbe blanche descendant sur la poitrine.

—En voilà un qui ne ferait pas de vieux os.

Il ne se doutait pas que c'était Benjamin.

VIII

Le chef de bataillon qui commandait la parade, sur la place de Châlons-sur-Marne, venait de dire :

—Sous officier Jacques, vous êtes indigne de porter les armes. Au nom de la loi, nous vous dégradons !

Et Jacques avait fermé les yeux, comme pour ne rien voir du déshonorant et douloureux supplice.

Un sergent s'était approché du pauvre garçon et avait porté la main sur lui.

A ce contact, Jacques rouvrit les yeux et sembla se réveiller.

Il eut un cri sourd, de désespoir effrayant, d'angoisse.

(La fin au prochain numéro)

PETITE CHRONIQUE

LES FEMMES NE DOIVENT PAS LIRE CE QUI SUIT

Les Poudres Orientales sont un élément indispensable à la constitution du squelette : à ce titre, elles doivent entrer dans la nourriture fournie aux jeunes enfants. Elles concourent également dans une mesure très marquée à la reproduction des êtres et à la sécrétion du lait. Avis aux mères qui allaitent, c'est le grand remède de la mère et de l'enfant. Il forme le système osseux et fait disparaître le rachitisme. Par l'emploi des Poudres Orientales, tout vice de conformation est sûrement évité et les enfants grandissent beaux et forts.

Les Poudres Orientales assurent aussi à l'aide d'un traitement facile et en moins de trois mois le développement des formes de la poitrine chez la femme depuis l'âge de dix ans jusqu'à l'âge mûr. Employées et recommandées sur les deux continents.

Boîte avec notice : Un dollar.

Demandez à votre pharmacien ou écrivez à l'agence des Poudres Orientales : Boîte-Poste 694, Montréal.

UNE CAUSE DE MORTALITÉ

Plus fréquente qu'on ne croirait, au premier abord c'est le rhume négligé.

Combien de personnes pour n'avoir pas suivi les conseils de la prudence la plus élémentaire, ont appris à leurs dépens qu'un simple rhume dégénère plus fréquemment faute de soins, en bronchite ou fluxion de poitrine, ou bien, restant à l'état chronique, devient un catarrhe, autrement nommé bronchite chronique ! Il n'est pas rare de voir aussi le rhume négligé, et c'est la plus grave de ses conséquences, engendrer, surtout chez les sujets anémiques, la maladie de poitrine, la phthisie pulmonaire.

Dès son apparition, il importe donc de se préoccuper du rhume et de ne pas attendre qu'il ait produit une des suites déplorable qui viennent d'être signalées, mais quels soins lui donner c'est pour mieux s'en rendre compte, qu'est-ce en somme que le rhume ?

Le rhume est une inflammation de la partie supérieure des voies respiratoires, arrière gorge, larynx, bronches, accompagnée de toux et de production de mucosités, il est ainsi caractérisé par la toux qu'il faut calmer et par la présence de mucosités qu'il faut expulser afin de restreindre le champ de l'inflammation. Une médication rationnelle du rhume doit, en conséquence, produire ce double résultat : calmer la toux et faciliter l'expectoration.

Les médicaments employés jusqu'à ces derniers temps en vue de ces deux effets consistaient en potions qui prétaient à la critique sous plusieurs rapports. Ces préparations fermentent et s'altèrent rapidement, sont d'un dosage inconstant et réagissent fréquemment au malade qui les accepte avec difficulté et les prend d'une manière irrégulière, nuisible au traitement.

Le Sirop de Tolu, Senega et Gomme d'Épave du Dr. Ed. Morin est à l'abri de ces reproches. C'est le seul des médicaments à la fois calmants et expectorants qui, d'un dosage rigoureux, d'une conservation facile ne provoque pas de dégât chez le malade.

Ce Sirop est vendu chez MM. Lyman, Knox & Cie, et E. Lefort & Cie, Montréal.

— Alfred est assis près de la jeune fille et lui demande timidement d'être sa femme. Elle se trouble et devient toute pensive. Certes, elle le voulait bien ; elle l'aimait de toute son âme. Elle aurait accepté et en aurait été très heureuse, certaine d'avance qu'Alfred ferait un excellent mari. Fraudes et honnêtes tous deux, ils avaient appris à se connaître dès l'âge le plus tendre. Mais une maladie inconnue à la jeune fille la troublait depuis quelques mois. Elle lut un jour chez une amie un petit livre qui traitait des maladies inhérentes à la femme et de suite elle comprit ce qu'elle avait. C'était la maladie qui affecte les trois quart et demi des femmes. Sans retarder elle se procura le remède infaillible pour ces maladies là, le "Régulateur de la Santé de la femme" et un "Fermale Pourous Plaster" du Dr Lavière, et deux mois après elle était guérie et était l'épouse heureuse de l'heureux Alfred. Dépôt de ces remèdes à Montréal, chez : Dr J. Lesue Picault et Contant Lavolette et Nelson, Dr F. Demers, Evans et Fil, où tous les marchands peuvent se le procurer. Aussi à vendre partout aux États-Unis. Pour toutes informations écrivez au propriétaire, Dr J. Lavière, Manchester.



CINQUIÈME TIRAGE MENSUEL. LE 12 NOVEMBRE 1890

3134 LOTS VALANT \$52,740
GROS LOT VALANT \$15,000

Le Billet : \$1 - - - 11 Billets pour \$10

Demandez les circulaires s'il y a lieu

S. E. LEFEBVRE, Gérant.

81, rue St-Jacques, Montréal, Canada

GUERISON PROMPTE
DES
RHUMES ET DES BRONCHITES
PAR LE
SIROP DE TÉRÉBENTHINE.

N. B. — Demandez-le toujours comme suit : *Sirop de Térébenthine du Docteur Lavolette.*
En vente chez tous les pharmaciens.

50 cts le Flacon.

SPECIAL

Corps et caleçons en laine \$1
Chaussettes en laine . . . 25c

P. P. 2 valeurs sans égales au même prix ailleurs

VENEZ LES EXAMINER

GUIMOND
15 ST-LAURENT

UNE VENTE FORCEE

Vue l'élargissement de la rue Notre Dame, je suis forcé de fondre mon stock de Vais-selles, Verreries, Lampes, etc., etc. Venez en profiter.

Services à Diner.....	Moitié prix
Services à Thé.....	—
Services de Chambres.....	—
Lampes à suspension.....	—
Lampes de Table.....	—
Verreries, coutellerie, ar-genterie, etc.....	—

CHEZ
L. DENEAU
202, Rue Notre-Dame

J. Alphonse Charney
Notaire
No 110, Rue St-Catharine
Montréal

LA
Banque Jacques-Cartier

DIVIDENDE NO. 50

AVIS est par le présent donné qu'un divi-dende de TROIS ET DEMI (3½) POURCENT sur le capital payé de cette institution a été déclaré pour le semestre courant, et sera payable au bureau de la Banque, à Montréal, le 1er et après LUNDI, le PREMIER DECEMBRE prochain.

Les livres de transfert seront fermés du 17 au 30 novembre, ces deux jours inclus.
Par ordre du bureau,
A. DE MARTIGNY,
Directeur-Gérant.
Montréal, 23 octobre 1890.

Banque Ville-Marie

AVIS

Est par les présentes donné qu'un dividende de TROIS ET DEMI POURCENT (3½ p.c.) a été déclaré sur le capital payé de cette institution pour le semestre courant, et que ce dividende sera payable au bureau de la Banque à Montréal, LUNDI, le PREMIER DECEMBRE prochain.

Les livres de transfert seront fermés du 20 au 30 novembre prochain, ces deux jours inclusivement.

Par ordre du Bureau,
U. GARAND
Caissier.
Montréal, 21 octobre 1890.

— UN —

BIENFAIT POUR LE BEAU SEXE



Perfection des formes

PAR LES

POUDRES ORIENTALES

Les seules qui assurent en trois mois et sans nuire à la santé le

DEVELOPPEMENT

— ET LA —

FERMETE DES FORMES DE LA POITRINE

CHEZ LA FEMME

SANTE ET BEAUTE

LES POUDRES ORIENTALES sont l'heureuse Association des médicaments les plus actifs pour donner à la Femme ce Développement et cette Fermeté des Formes de la Poitrine qui constituent la véritable Beauté, et pour guérir radicalement

La Dyspepsie, la Consomption, l'Anémie, les Faiblesses d'Estomac, les Pales Couleurs, etc., etc.

En un mot tous ces états de Langueur, d'amaigrissement et d'Épuisement Nerveux

auxquels les tempéraments sont, de nos jours, trop fatalement prédisposés.

LES POUDRES ORIENTALES donnent au corps la Santé et la Beauté en fortifiant le système, en développant les muscles et en refaisant le squelette.

C'est le rénovateur souverain. C'est le remède de tous, mais c'est surtout le grand remède de la femme et de l'enfant. Il favorise la formation des jeunes filles, guérit et exempte la femme de maladies inhérentes à son sexe, et par son emploi régulier les enfants grandissent beaux et forts.

LES POUDRES ORIENTALES sont employées dans le monde aristocratique de toute l'Europe, et principalement chez les peuples d'Orient, où les femmes se distinguent par leur santé et leur grande beauté de formes.

Voici ce qu'en dit le principal journal de médecine de Paris :

"LES POUDRES MERVEILLEUSES, ce grand remède des Orientaux, découvert par eux il y a près d'un siècle, et qu'un entreprenant chimiste parisien a tout récemment introduit ici sous le nom de POUDRES ORIENTALES, ont atteint une vogue extraordinaire dans le monde aristocratique. Les médecins les plus à la mode parlent hautement des propriétés étonnantes de ces poudres."

LES POUDRES ORIENTALES sont brevetées pour les deux continents, et les principaux laboratoires sont à Paris, Londres et New-York.

Pour éviter les contrefaçons, exigez sur chaque boîte la signature de la

Cie de Poudres Orientales.

Une boîte, avec notice - - - \$1.00
Six boîtes, avec notices - - - 5.00

Si vous ne trouvez pas les POUDRES ORIENTALES chez votre pharmacien, elles vous seront expédiées franc de port et bien emballées sur réception du prix adressé à

L'AGENCE DES

Poudres Orientales

BOITE-POSTE 694

MONTREAL, CANADA

DEPOT GENERAL POUR MONTREAL:

L. A. BERNARD, pharmacien,

1882 — RUE SAINTE-CATHERINE — 1882

Téléphone 6513

PIANOS! PIANOS!

Seuls agents à QUÉBEC autorisés à vendre les PIANOS suivants

- O. Newcombe & Co. de Toronto,
- Nendelsohn Pianos & Co. de Toronto,
- Evens Brothers, de Ingersoll,
- Hallet, Davis & Co. de Boston,
- Schubert Pianos Co. de New-York.

ORGUES, HARMONIUMS pour Eglises et Harmoniums pour salons. Instruments en cuivre et à cordes de fabriques françaises et allemandes. Instruments de musique de toutes espèces, porte-musique, folios, étagères, échappes pour pianos droits, nouveau genre, couverts et banes de pianos de fantaisie. Récentes publications de musique de tous genres, vocales et instrumentales, religieuses et profanes. Prix modérés et conditions faciles.

BERNARD, FILS & CIE,

EDITEURS DE MUSIQUE
Coin des rues St Jean et Ste Ursule
Haute-Ville, Québec.

Le remède de Piso pour le catarrhe est le meilleur, le plus agréable à prendre, et le meilleur marché.

CATARRH

En vente chez tous les pharmaciens, ou expédie affranchi à toute adresse contre paiement de 50 sous. E. T. JACQUIN, Watton, Pa., E. U. de l'A.

ETABLIE EN 1870

Nous avons le plaisir d'annoncer que nous avons toujours un magasin les articles suivants: Les triples extraits cuivrés de Castor en bouteilles de toutes grandeurs. Moutarde Fraîche, Glycerine, Colle forte, Huile d'olive, demi-pintes, pintes et pots. Huile de Foie de Morue.

Henri Jonas & Cie
10, rue de Breslows, Montréal

PACIFIQUE CANADIEN

Les trains quittent Montréal de la gare rue Windsor

Ottawa, Buckingham, etc. +7.50 a.m. +11.45 a.m., 4.25 p.m.
Boston, Portland, Manchester, etc., *9.00 a.m. +8.15 p.m.
Toronto, Smith's Falls, Peterboro et Brockville, *9.20 a.m., pour Détroit, Chicago, etc., *8.45 p.m.
St. Ste-Marie, St-Paul, Minneapolis, etc., +11.45 a.m.
St-Anne, Vaudreuil, etc., *9.20 a.m., +8.45 p.m.
St-Jean, Magog, Sherbrooke, Cookshire, etc., 4.00 p.m. *7.45 p.m.
Winchester, *9.20 a.m., +8.45 p.m.
Newport, 9.00 a.m., 5.35 p.m., +8.15 p.m.
Halifax, N.E., St-Jean, N.B. etc., *7.45 p.m.

De la Gare du carré Dalhousie:
Québec, *8.25 a.m., 3.30 p.m. [Dimanche, seul] et *10.00 p.m. Pour les points sur l'Intercolonial à Campbellton N.B. *10 p.m.
Trois-Rivières, *8.25 a.m., *3.30 p.m. [Dimanches seul] 5.15 p.m. et *10 p.m.
Joliette, St-Félix, St-Gabriel, etc., 5.15 p.m.
Ottawa, *8.50 a.m., 4.40 p.m. *8.40 p.m.
Winnipeg et Vancouver, *8.40 p.m.
St-Jérôme, St-Lin, St-Eustache—5.30 p.m.
Ste-Rose et Ste-Thérèse—3 p.m. 4.40 p.m. 5.30 p.m. Sam. 1.30 p.m. au lieu de 3 p.m.

De la gare Bonaventure
Chambly, Marrieville, etc., 9 a.m. de St-Lambert, faisant connection avec le train qui laisse la gare Bonaventure à 8.35 a.m.
Chambly, Marrieville, St-Césaire, etc., 5.20 p.m. Same-day exceptés. + Tous les jours, dimanches inclus. Les autres trains les jours de semaine seulement tel qu'indiqué.
* Chars-palais et chars dortoirs. † Les trains laissant Montréal les samedis ne font point connection.

Bureaux des billets à Montréal:
266 rue St-Jacques, stations de la rue Windsor et Place Dalhousie, Hôtel Windsor.



Lorsque vous voyagez dans l'Est ou l'Ouest

Demandez vos billets par cette ligne populaire. Elle traverse toute les villes et villages importants des deux Provinces. Par P. et Huron, D. trois, Chiacocton, trois villes dans les Etats de l'Ouest elle offre de savants avantages; et est la SEULE COMPAGNIE CANADIENNE sous le contrôle d'une seule

ADMINISTRATION
Demandez correspondances directes pour tous chemins de fer américains. Cette route donne de nombreux avantages pour Biddeford, Manchester, Nashua, Boston, Fall River, New-York et toutes villes et villages importants dans la Nouvelle-Angleterre.
Pour plus amples informations, adressez-vous à la gare du Grand Tronc, à Montréal, ou à notre représentant

J. HICKSON, Ad. ministrateur.
Wm EDGAR, Agent général pour les billets.

A. HURTEAU & FRERES
MARCHANDS DE BOIS DE CHAGE
22, rue Sanguinet, Montréal
Coin des rues Sanguinet et Dorchester, Telephone 106
Bassin Wellington, en face des Bureaux du Grand-Tronc Telephone 140

V. ROY & L. Z. GAUTHIER,
Architectes et évaluateurs ont transporté leur bureau au numéro
180 - RUE SAINT-JACQUES - 180
Edifice de la Banque d'Epargne
VICTOR ROY L. Z. GAUTHIER
Élevateur de plancher, Chambre 3 et 4

La Compagnie d'Assurance
NORTHERN OF ENGLAND.

Capital..... \$15,000,000
Fonds accumulés..... 17,106,000
BUREAU GÉNÉRAL POUR LE CANADA
724 NOTRE-DAME, MONTREAL
ROB. W. TYRE, Gérant.
AGENTS POUR LA VILLE
ELZEAR LAMONTAGNE JOSEPH CORBEIL



La Chevelure, c'est la Santé!
Le REGENERATEUR CAPILLAIRE AUDETTE nettoie la Tête et fait disparaître les PELLUCULES. Il empêche la chute des cheveux et en active la croissance.
LE REGENERATEUR CAPILLAIRE AUDETTE est une lotion douce et rafraichissante, sans égale comme pommade et convenant particulièrement aux enfants.
LE REGENERATEUR CAPILLAIRE AUDETTE n'est pas une teinture, c'est un stimulant et un tonique. Cette préparation est de plus exempte de tout produit chimique dangereux ainsi que l'atteste un grand nombre de témoignages des meilleures autorités médicales. Chez tous les pharmaciens, 50cts. la bouteille.
S. LACHANCE, seul propriétaire.
1538 ET 1540 RUE STE-CATHERINE, MONTREAL.

MAISONS RECOMMANDEES

- SAINT-JEAN, P. Q.**
Hôtel du Canada Louis Forgue
Maison de première classe,
162, 164, 166, rue Richelieu
- NEW-YORK**
Hôtel Lantelmo
40, Union Square—Maison Française de 1ère ordre.—Prix modérés
Pension privée: Antoine Jungbluth
80, Clinton Place, près de la 5e Ave.
- RIMOUSKI**
Hôtel St-Laurent, A St-Laurent & Cie Prop
SAINT-HYACINTHE
Hôtel Yamaska, Perreault, Prop.
- RIVIERE-DU-LOUP EN BAS**
HOTEL TALBOT
FRASERVILLE HOTEL
JOS. DESLAURIERS, Propriétaire
TROIS-PISTOLES
HOTEL LAVIGNE
- QUÉBEC**
CHAUSSURES
J. S. LANGLOIS, 121, rue St-Joseph, St-Roch
Hôtel Albion, L. A. & J. E. DION, Prop.
29, rue du Palais
Magasin du Louvre, COTÉ & FAGUY
Importateurs de Marchandises d'Etapes et de Fantaisie, 27, rue Saint-Jean
PENSION FRECHET
Rue Saint-Louis, vis-à-vis l'hôtel St-Louis
Librairie-Papeterie, Berti & Tourangeau
41, rue St-Joseph, St-Roch
CYR. DUQUET
Horloger, bijoutier, a transporté temporairement son établissement au No 16, rue St-Jean, vis-à-vis la Caisse d'économie.
- SOREL**
HOTEL BRUNSWICK, J. Fish, Prop.
TROIS-RIVIERES
N. E. MORISSETTE, 148, rue Notre-Dame
Tapis, Métrines à Soutanes, etc.
HOTEL DUFRESNE
JOSEPH DUFRESNE Propriétaire
MONTREAL
THE BRITISH CIGAR STORE
1574, rue Notre-Dame
RESTAURANT OCCIDENTAL
121, rue Vitré, Montréal
RESTAURANT VICTOR
594, rue LaGauchetière
Librairie française
252, RUE SAINT-LAURENT, MONTREAL
Important de Paris chaque semaine les dernières nouveautés, œuvres des grands écrivains, depuis 25c le vol. Envoi dans toute la Puissance.
- HOTEL JACQUES-CARTIER**
23, 25, 27, PLACE JACQUES-CARTIER
Hôtel canadien-français situé dans la partie la plus centrale de la ville. Excellente cuisine, consommation de premier choix. Arrangements pour familles. Prix modérés.
J. P. MARTEL, Prop.
Montréal
- HOTEL RICHEYEU**
ISIDORE DUROCHER & CIE
MONTREAL
Cet Hôtel de première classe, si bien connu du public, vient de réouvrir: ses entrées sont maintenant sur la rue Saint-Vincent, et il n'y aura plus de communications par la Place Jacques Cartier.
- HOTEL RIENDEAU**
58 & 60 PLACE JACQUES CARTIER
Montréal
Cet hôtel de première classe, qui était autrefois au No 61, rue Saint-Gabriel, vient d'être transporté au No 60, Place Jacques Cartier.
Prix très modérés, cuisine française.
J. RIENDEAU, Propriétaire.

THIS PAPER may be found on file at Geo. F. Rowell & Co's Newspaper Advertising Bureau (30 Spruce St.), where advertising contracts may be made for a NEW YORK.

Attraction sans précédent

Au-delà d'un million distribué



COMPAGNIE de la LOTTERIE de l'ETAT de la LOUISIANE

Incorporée par la Législature pour les fins d'éducation et de charité, et ses franchises déclarées, être parties de la présente Constitution de l'Etat en 1879, par un vote populaire écrasant.

Laquelle expire le 1er Janvier 1895

Les Grands Tirages Extraordinaires ont lieu semi-annuellement (Juin et Décembre) et les Grands Tirages Simples ont lieu mensuellement, les dix autres mois de l'année. Ces tirages ont lieu en public, à l'Académie de Musique, Nouvelle-Orléans, La.
Nous certifions par les présentes que nous surveillons les arrangements faits pour les tirages mensuels et semi-annuels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, que nous gérons et contrôlons personnellement les tirages nous-mêmes et que tout est conduit avec honnêteté, franchise et bonne foi pour tous les intéressés; nous autorisons la Compagnie à se servir de ce certificat, avec des fac-simile de nos signatures attachés dans ses annonces.

Ed. J. Bourgeois
J. E. Eudy
Commissaires

Nous, les soussignés, Banquiers et Banquiers, paierons tous les prix gagnés aux Loteries de l'Etat de la Louisiane qui seront présentés à nos caisses.

R. M. Walsley, Prés. Louisiana National Bk
Pierre Lanoux, Prés. State National Bk
A. Baldwin, Prés. New Orleans National Bk
Carl Kohn, Prés. Union National Bk

Grand Tirage Mensuel

A L'ACADEMIE DE MUSIQUE, NOUVELLE ORLEANS.
MARDI, 11 NOVEMBRE 1890
PRIX CAPITAL - - - \$300,000

100,000 Billets à \$ 20 chaque. Moitié, \$10
Quart, \$5. Dixième, \$2. Vintième, \$1

LISTE DES PRIX

1 PRIX DE \$300,000 est.....	\$300,000
1 PRIX DE 100,000 est.....	100,000
1 PRIX DE 50,000 est.....	50,000
1 PRIX DE 25,000 est.....	25,000
2 PRIX DE 10,000 sont.....	20,000
5 PRIX DE 5,000 sont.....	25,000
25 PRIX DE 1,000 sont.....	25,000
100 PRIX DE 500 sont.....	50,000
200 PRIX DE 300 sont.....	60,000
500 PRIX DE 200 sont.....	100,000

PRIX APPROXIMATIFS

100 PRIX DE \$ 500 sont.....	50,000
100 PRIX DE 300 sont.....	30,000
100 PRIX DE 200 sont.....	20,000

PRIX TERMINANT

999 PRIX DE \$100 sont.....	\$99,900
999 PRIX DE \$100 sont.....	\$99,900
3,134 prix se montant à.....	\$1,054,800

PRIX DES BILLES:

Billet complet, \$20; Demis \$10;
Quarts \$5; Dixièmes \$2;
Vingtièmes \$1.

Prix des Clubs, 55 billets d'une piastre pour \$50

ENVOYEZ TOUT ARGENT PAR L'EXPRESS, ET LA COMPAGNIE PAIERA LES FRAIS DE PORT.

S'adresser à M. A. DAUPHIN, New-Orléans, La

N'oubliez pas que la charte actuelle de la Loterie de l'Etat de la Louisiane qui forme partie de la Constitution de l'Etat de la Louisiane et qui a été émise par la Cour Suprême des E.-U. un contrat avec l'Etat de la Louisiane et une partie de la Constitution de cet Etat n'expire que le premier janvier 1895.

La Législature de l'Etat de la Louisiane qui s'est réunie le 10 de juillet de ce mois-ci, a ordonné qu'un amendement à la Constitution de l'Etat soit soumis au peuple à une élection qui aura lieu en 1892 avec demeuré destiné à prolonger la charte de la Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane jusqu'en l'année mil neuf cent dix-neuf.

Colonne Carsley

Etoffes à manteaux et ulsters

- 45c
- 50c
- 75c
- 95c
- \$1.20
- \$1.30
- \$1.35
- \$1.40
- \$1.50
- \$1.60
- \$1.70
- \$1.75
- \$1.95
- \$2.00
- \$2.10
- \$2.25

Qualité supérieure et au plus bas prix, au comptant chez

S. CARSLY

Etoffes à manteaux et ulsters

- \$2.35
- \$2.40
- \$2.50
- \$2.60
- \$2.75
- \$2.95
- \$3.00
- \$3.25
- \$3.50
- \$3.75
- \$4.00
- \$4.10
- \$4.25
- \$4.50
- \$5.00
- \$6.00

Qualité extra chez

S. CARSLY

Nouveaux Seal-ettes / Nouveaux Sealottes

- \$3.75
- \$4.50
- \$5.70
- \$6.20
- \$7.25
- \$8.25
- \$8.85
- \$9.10
- \$9.50
- \$10.50
- \$11.75
- \$13.50
- \$13.75
- \$16.75

Valeur spéciale cet automne.

S. CARSLY.

DEMANDEZ A VOTRE ÉPICIER LE

THE TETLEY

CARSLY & CIE

Agents pour le gros, Montréal

FIL DE CLAPPERTON

SI VOUS VOULEZ

Un fil qui ne s'effile pas,
Qui coudra avec douceur,
Un fil pour coudre à la main ou à la machine,
Un fil qui vous sera agréable,

DEMANDEZ LE

FIL DE CLAPPERTON

EVER READY

Les baleines de corsages
EVER READY

Sont reconnues par toutes les couturières qui en font usage comme étant les meilleures et les plus confortables; elles reconnaissent que ce sont les seules baleines que l'on doit acheter

S. CARSLY.

S. CARSLY

1765, 1767, 1769, 1771, 1773, 1175, 1777, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE "WESTERN"

CONTRE LE FEU ET SUR LA MARINE

Revenu pour l'année 1889..... \$2,025,192.58
Sécurités pour les assurés..... 1,837,286.41

BUREAU A MONTREAL, 194 RUE ST-JACQUES

ARTHUR HOGUE, Agent du département français. J. H. ROUTH & Cie., Agents généraux.

Nous donnons des reçus et des polices écrites en français. Institutions religieuses et propriétés de campagne assurées à de très bas taux.

3188



Voilà ce que donne le JOHNSTON'S FLUID BEEF à tous ceux qui en font un usage constant.

LA VIGUEUR

DEMENAGEMENT !

Nous avons l'honneur d'annoncer à nos pratiques et au public en général qu'à cause de la démolition de notre magasin, pour l'élargissement de la rue Notre-Dame, nous avons transporté notre stock au No 2092, rue Notre Dame, plus haut que le carré Chaiboille. Nous avons fait d'énormes réductions sur toutes nos marchandises, et nous invitons le public à en profiter.

Grand choix de Haies Faites pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants. Chemises, Collets, Coles, Corps et Catecons, Chapeaux, etc., etc. Une visite est sollicitée.

DUPUIS, LANOIX & Cie

2092, rue Notre-Dame, ci-devant à l'ancien Magasin I. A. Beauvais

HONNEUR AUX REMÈDES SAUVAGES DE GEO TUCKER

EN PLATRE DES MONTAGNES VERTES
GEO TUCKER NA PAS
O'EGALE POUR LES DOULEURS DES REIMS
L'AMIE DES DAMES

ARRAPAHOU
BAUME DES MONTAGNES VERTES DE GEO TUCKER POUR LES MALADIES INTERNES ET EXTERNES REMÈDES BIEN CONNU

SIROP BOTANIQUE DE GEO TUCKER EST GARANTI DE GUERIR LA TOUX ET LA BRONCHITE

<p>\$5.000 DE RECOMPENSE POUR DE MEILLEURES MEDECINES PATENTÉES VENDUS PAR TOUS PHARMACIENS ET EPICIERS. RESPECTABLES DEPOT CHEZ</p>	<p>MERES SAUVEZ LA VIE A VOS PETITS ENFANTS EN DEMANDANT TOUJOURS A VOTRE PHARMACIEN LES BONBONS DE CHOCOLAT INDIEN DES MONTAGNES VERTES DE GEO TUCKER POUR LES VERS.</p>	<p>N'OUBLIEZ PAS DE DEMANDER LES PETITES PILULES POMMES DE MAI DE LA MONTAGNE VERTE DE GEO TUCKER POUR LA PURGATION. DYSPEPSIE. CONSTIPATION ETC 142 PILULES LA DOSE</p>	<p>DES MILLIERS DE PERSONNES SOUFFRANTES ONT IMMEDIATEMENT RECOURS AUX Remèdes Sauvages DE GEO. TUCKER</p>
---	---	--	--

LYMAN, FILS & Cie
PHARMACIE EN GROS,
RUE ST-PAUL, MONTREAL. 429, RUE GRAIG EN FACE DU CHAMP DE MARS

CASTOR FLUID

On devrait se servir pour les cheveux de cette préparation délicate et rafraichissante. Elle entretient le scalp en bonne santé, empêche les peaux mortes et excite la pousse. Excellent article de toilette pour la chevelure. Indispensable pour les familles. 25 cts la bouteille

HENRY R. GRAY,
Chimiste-pharmacien,
22 rue St-Laurent.

HOTEL ST - LOUIS

(Ci-devant occupé par M. J. Riendeau)

64, rue Saint-Gabriel, Montréal

Cet hôtel vient d'être ouvert par M.M. John Johnson & Cie, déjà si avantageusement connus. M. J. Johnson a fait précédemment sa marque Ottawa. La table est des mieux servies. Primeurs de toutes les saisons. Chambres spacieuses, magnifiquement meublées à neuf.

J. JOHNSON & Cie,
61, rue St-Gabriel, Montréal.

SANS PEUR ET SANS REPROCHE

SAVONS MEDICAUX

DR V. PERRAULT

Ces savons, qui guérissent toutes les Maladies de la peau, sont aujourd'hui d'un usage général. Des cas nombreux de démangeaisons, dartres, hémorrhoides, etc., réputés incurables, ont été radicalement guéris par l'usage de ces savons.

NUMEROS ET USAGES DES SAVONS

Savon No 1.—Pour démangeaisons de toute sortes.
Savon No 5.—Pour toutes sortes de dartres.
Savon No 6.—Contre les taches de rousse et le masque.
Savon No 14.—Surnommé à juste titre savon de beauté, sert à embellir la peau et donner un beau teint à la figure.
Savon No 17.—Contre la gale. Cette maladie essentiellement contagieuse disparaît en quelques jours en employant le savon No 17.
Savon No 18.—Pour les hémorrhoides. Ce savon a déjà produit les cures les plus admirables, et cela dans les cas les plus chroniques. Ces savons sont en vente chez tous les pharmaciens. Expédiés par la poste sur réception du prix (25 cents). ALFRED LIMOGES, Saint-Eustache, P. Q.

ANNONCE DE John Murphy & Cie

Jupons de tricot

Nous avons importé des plus grandes fabriques européennes plusieurs caisses de jupons en gros tricot pour l'hiver. Toutes ces marchandises seront vendues aux prix du gros. Ces jupons ont été achetés par M. Murphy en Europe et payés comptant, ce qui fait que nous les avons eus à bon marché et nous permet de les vendre de même.

JOHN MURPHY & CIE.

Remarquez les prix suivants

Jupons en gros tricot, rien que 50 cents.
Jupons en gros tricot, rien que 65 cents.
Jupons en gros tricot, rien que 75 cents.
Jupons en gros tricot, rien que 90 cents.
Jupons en gros tricot, rien que \$1.10
Ces jupons sont plus chauds que la flanelle, et, comme on peut le remarquer, les prix en sont bien moins élevés.

Peluches pour manteaux

en noir et brun foncé. Valeur spéciale. Bonne qualité. Peluches 24 pouces de largeur.

Depuis \$3.00

Sealettes

en Mohair et en Soie, dans toutes les qualités.
Bon Sealette en Mohair, \$5.00
Bon Sealette et Soie, \$7.50.

Imitation de Mouton

Blanc, gris, drab, bleu-marin, noir et brun.

JOHN MURPHY & CIE

Coin des rues Notre-Dame et St-Pierre

Au comptant et à un seul prix

Bell Tel. 2193

Federal Tel. 580

POUR



Simile du Flacon enveloppe de papier chamais.

Tous les Maux
Hémorrhoides
Contusions
Catarrhes
Blessures
Douleurs
Brûlures
Toilette
Intime
ET LA
Grippe

SERVEZ-VOUS DE

POND'S EXTRACT

Il guérit les

Engelures
Enrouements
Rhumatisme
Maux d'Yeux
Hémorrhagies
Inflammations
Maux de Gorge

Préparé seulement par la
POND'S EXTRACT CO.
76 Fifth Avenue
New York